NOS. 568 ET 57o — JOURNAL QUOTIDIEN. — RUE SUSSEX.

LE CANADA
Journal Quotidien du Soir.
ABONNEMENT:
Un An, en Ville - - $4.00
Un An, par la Poste $3.00

LE CANADA

OSCAR McDONELL - - - - Redacteur.

LA VALLEE DE L'OTTAWA
Edition Hebdomadaire du Journal
LE CANADA.
ABONNEMENT:
Un An, en Ville - - $2.00
Un An, par la Poste $1.00

12eme. Annee. No. 259. — Ottawa, Mardi 29 Decembre 1891. — Le Numero : 2 Cents.

LEON XIII
ET
LE ROI HUMBERT

Rome capitale a été récemment le théâtre d'incidents bien douloureux pour le gouvernement et le peuple français ; mais il est permis de croire qu'ils ont causé une inquiétude aussi profonde au Vatican, et on commence à savoir qu'ils n'ont pas jeté de moindres soucis dans l'âme du roi Humbert. Singulière figure que celle de ce monarque, qui a quelque chose de la tête de M. Lockroy, avec sa moustache hirsute et ses yeux toujours en mouvement. Il ne demande que la paix avec le Pape: mais parmi les politiciens les plus dévoués à sa personne, il compte par centaines des esprits exaltés, à qui Rome capitale ne suffit pas, tant qu'elle renfermera à côté du chef de la maison de Savoie, le chef de l'Eglise catholique.

L'inventeur de ce mouvement est Menotti Garibaldi, qui aurait bien voulu, paraît-il, assister aux fêtes de Nice, mais qui s'est trouvé empêché ce jour-là. Menotti Garibaldi, fils aîné de l'agitateur fameux de ce nom, a donc imaginé de faire soumettre au peuple italien, par voie de plébiscite, la question de savoir si le Pape ne doit pas être expulsé de Rome, et contraint par là même, d'aller chercher un asile en dehors de l'Italie. Menotti se démène beaucoup à ce propos ; il recueille des signatures chez les frères et amis, et on prévoit que bientôt, il créera des embarras sérieux à son gouvernement. Mais Menotti est un ami du ministère, qui a besoin de son intervention, et on le laisse faire, comme on laisse faire ici fréquemment des députés compromettants, pour ne pas troubler la fameuse concentration républicaine !

Or, je soutiens que le plus contrarié de ces manifestations impolitiques, c'est le roi Humbert. D'abord, les traditions de sa famille, autant que l'influence personnelle de la reine, lui interdisent de se faire le persécuteur de la papauté. Victor-Emmanuel l'avait bien été sous toutes les formes, mais, sur son lit de mort, il fit amende honorable dans les termes les plus explicites. En lui succédant, son fils s'appropria l'héritage paternel dans toute son étendue, avec la volonté, toutefois, de préparer la paix et la conciliation sur ce terrain avec le Souverain-Pontife, et se flattant de pouvoir remplacer dans cette besogne les traités solennels, par des *modus vivendi* plus pratiques. C'est qu'il était, dès le début, et se trouve toujours lié par des lois, qui constituent, au su du monde entier, l'ensemble des garanties sous lesquelles vit à Rome le Pape qui, d'ailleurs, n'y a jamais donné son approbation.

Eh oui ! dans le tumulte de ces derniers temps, qui parlait de la loi des garanties ? Qui se doutait même de son existence ? C'est donc le moment de rappeler en quoi elle consiste et de dire ce qu'elle vaut.

* * *

L'histoire de la conquête de Rome en 1870 est bien l'épisode le mieux fait, pour mettre à nu le machiavélisme du gouvernement italien, quand il croit son intérêt en jeu. L'Empire venait d'être renversé le 4 septembre, et la République proclamée en France. Paris était investi et Metz déjà bloqué. Les Italiens se dirent aussitôt : « C'est le moment ou jamais de déchirer la convention du 15 septembre, personne n'étant plus là pour nous rappeler à son observation, puisque Napoléon III détrôné est prisonnier de guerre. Le temps de préparer notre expédition : et dans dix jours Rome est à nous ! »

En effet, le 20 septembre 1870, une armée de 60,000 hommes, placée sous le commandement du général Rafflaele Cadorna, vint battre en brèche la *Porta Pia*. Le Pape ne répondit pas à l'attaque des Italiens avec l'espoir d'y tenir tête longtemps ; aussi quand il eut été bien constaté qu'on lui avait fait violence, il donna ordre de hisser le drapeau blanc et de capituler. Tout se passa d'ailleurs honorablement des deux côtés ; la tenue des soldats italiens fut correcte, la chronique d'alors ne les charge d'aucune brutalité. Puis vint le plébiscite pour ratifier la conquête : il sortit des urnes 45,000 oui contre 46 non. N'était-ce pas merveilleux, en vérité ?

A la suite de cet exploit, l'Italie ne fut pas, je crois, complimentée par beaucoup de puissances. Une seule, au milieu de ses désastres, trouva une minute pour applaudir à la campagne du général Cadorna. Ce fut la France par l'organe de son nouvel envoyé, près le roi Victor-Emmanuel, le célèbre avocat Sénart. On cite de lui une lettre au Roi, commençant par ces mots : — « Je ne veux pas différer d'un instant à adresser à Votre Majesté, au nom de mon gouvernement et en mon nom personnel, mes félicitations sincères pour cet heureux événement, et l'expression de mon admiration pour la modération et l'énergie qui ont présidé à sa réalisation. » On voit que l'habitude du Palais n'avait pas développé précisément la fibre diplomatique chez M. Sénart.

Mais ce n'était pas assez pour Victor-Emmanuel de s'être rendu maître de Rome par les armes, et il ne pouvait du jour au lendemain aller y fixer sa résidence. Il fallait, au préalable, définir par une loi précise comment l'Italie entendait la liberté du Pape dans Rome capitale. On soumit alors au Parlement, qui siégeait à Florence, un projet de loi énumérant la nature des garanties qui seraient assurées au Saint-Siège, dans l'exercice de ses fonctions spirituelles, et jusqu'aux domaines, palais et églises, dont la jouissance, la jouissance seule, lui appartiendrait.

* * *

Cette loi des garanties, qu'on ne lit plus assez, est pourtant très intéressante, surtout depuis que les Italiens, englobant la papauté dans leur haine contre la France, ne crient jamais : A bas la seconde ! sans y ajouter : A bas la première ! Il est vrai que la dite loi remonte au 13 mai 1871, époque à laquelle les Français avaient bien d'autres soucis en tête et la Commune. Mais aujourd'hui, reprenons-la, regardons de plus près ce qu'elle contient.

D'abord, l'assurance que la personne du Souverain-Pontife est sacrée et inviolable, et que tout attentat contre elle, est passible des mêmes peines qu'un attentat contre le Roi. Arrive aussitôt l'article 2, qui prohibe avec la dernière sévérité les offenses et les injures commises directement contre le Pape par des paroles et des faits. Comme tout cela est édifiant, après les scandales du 2 octobre ! Où en sont les poursuites intentées contre leurs auteurs ?

Vient ensuite une dotation de 3 millions 225,000 francs de rente annuelle en faveur du Saint-Siège, pour subvenir au traitement du chef de l'Eglise, à l'entretien ordinaire et extraordinaire et à la conservation des palais apostoliques et de leurs dépendances. Enfin parmi ces derniers figurent le Vatican et Latran, ainsi que les édifices, jardins et terrains qui y sont annexes, jusques et y compris la villa de Castel-Gandolfo; le tout, répétons-le, en jouissance et non à titre de propriété. Dans d'autres chapitres de la loi, toute facilité est promise au Pape pour sa correspondance, ses relations postales et télégraphiques au dehors, pour la réunion des conciles et des conclaves. Enfin, il conserve le privilège de recevoir et d'accréditer des ambassadeurs, couverts des privilèges internationaux habituels.

Je n'ai pas besoin de dire que le Pape n'a jamais reconnu la loi des garanties du 13 mai 1871 ; la dotation qu'elle lui fait devait notamment lui répugner beaucoup. Mais enfin, si ces prétendues garanties réduisaient le chef de l'Eglise aux conditions d'un curé de campagne qui ne peut faire une procession dans son village, parce que cela déplaît à son maire radical, cependant le Pape en avait joui jusqu'à présent par la force même des choses, le gouvernement italien ayant toujours considéré comme un devoir d'honneur de rester fidèle à sa parole.

Maintenant, où passe sa bonne volonté et que devient sa force contre les agitateurs et les émeutiers, du jour où ceux-ci se promènent impunément dans les rues de Rome, en demandant l'abolition de la loi de 1871 et l'expulsion de Léon XIII ? La situation est donc plus grave qu'on ne l'avoue, et ce qu'on peut dire de plus anodin à son sujet, c'est qu'elle impose à l'Italie des précautions et des devoirs, dont ne saurait la dispenser le cri de Rome capitale, poussé par nos démocrates et même par nos ministres, à Nice ou ailleurs. Le parti qui nous gouverne avait placé depuis trente ans toutes ses espérances dans l'Italie, et l'Italie arrivée au pinacle, n'est plus que l'instrument des vainqueurs de Sedan ! La lettre de M. Sénart à Victor-Emmanuel n'est donc plus qu'une niaiserie.

* * *

Je lisais l'autre jour, dans un article très intéressant, qu'afin de préserver l'Italie et la papauté de nouveaux chocs, le moyen le plus expéditif serait d'abandonner au Vatican la rive droite du Tibre avec une bande de Terre, lui permettant d'arriver à la mer sans fouler un autre sol que le sien. Sauf la bande de terre, cette combinaison n'est pas nouvelle : elle fut exposée pour la première fois devant le Sénat par le prince Napoléon en 1861. Le prince reconnaissait que le chef de la catholicité ne devait pas être le sujet d'un souverain, quel qu'il fût, et il proposait précisément de cantonner le Saint-Père dans cette partie de Rome, avec la propriété de toutes les maisons qui s'y élèvent.

Mais il y a mieux : des documents certains m'autorisent à affirmer qu'au moment où le général Cadorna ouvrait le feu contre la *Porta Pia*, il avait dans son portefeuille des instructions lui ordonnant de n'occuper que la rive gauche du Tibre. Et qui est-ce qui affirme ce fait ? Le général Cadorna lui-même dans la relation solennelle et très développé qu'il a publiée de ses opérations sous ce titre : *La delivrance de Rome en 1870*. Oui le général raconte que l'occupation de la Ville Eternelle par ses troupes ne devait pas s'étendre sur la rive droite du Tibre, et que pour répondre aux ordres précis du gouvernement, il était tenu de respecter la Cité léonine, c'est-à-dire la partie de la ville qui renferme le Vatican.

Comment le général se décida-t-il à méconnaître ses instuctions ? L'hypothèse qui se présente à l'esprit le plus naturellement, c'est que les habitants de la rive droite du Tibre auraient appelé par leurs cris et des manifestations si vives l'armée italienne dans leurs quartiers, que le général Cadorna se serait laissé faire une douce violence, avec l'espoir, d'ailleurs fondé, d'être un jour, tôt ou tard, excusé par ceux dont il avait transgressé les prohibitions.

Conclusion : si l'Italie ne se met pas à rendre une consistance nouvelle à la loi du 13 mai 1871, je lui prédis à bref délai des difficultés aiguës, même avec un Pape malade. La trêve est rompue, et je défie bien à la triple alliance de la rétablir.

UNE VISITE
—A—
LEON TOLSTOI

De Pétersbourg à Jasniaïa-Poliana, où demeure le comte Tolstoï, la transition est brusque. Sortir d'une ville encore tout imprégnée du relent des manifestations de Cronstadt, avoir séjourné dans une atmosphère d'enthousiasme, au milieu de girondolles à peine éteintes, d'inscriptions récemment décrochées—dont une, tracée de la main d'une jolie femme, portait encore : « Vivent les *maris* français ! » *(sic)*—et puis de là pénétrer dans la retraite du grand écrivain russe, cela fait un contraste saisissant et une sensation étrange.

Cette sensation, je l'ai éprouvée pendant notre récent voyage en Russie, lorsqu'en compagnie de M. Charles Richet et de M. le professeur Grotte, de Saint-Pétersbourg, j'ai eu la bonne fortune de passer vingt-quatre heures sous le toit hospitalier du comte Tolstoï.

A quelques heures de chemin de fer de Moscou, nous descendons à la station de Toula. Une voiture nous attend à la gare et nous mène directement à Jasnaïa, qui est à une demi-heure de là.

Nous accédons au perron, après avoir longé l'allée du parc ombragée par des arbres séculaires et tellement pressés que les rayons du jour ne filtrent qu'avec peine au travers. La maison a un aspect simple et coquet dans son encadrement de fleurs et de verdure; elle apparaît échancrée et comme ayant fait péniblement sa trouée au milieu du bois sombre.

La comtesse est là avec sa fille aînée, Mlle Tania ; elle nous fait les honneurs de chez elle avec une grâce charmante. Son mari arrive sur ces entrefaites en tenue de travail, chaussé de sandales, les reins ceints d'une courroie.

L'auteur d'*Anna Karénine* a dépassé la soixantaine. De moyenne taille, les cheveux et la barbe d'un blanc de neige, l'œil voilé des penseurs qui voient plus loin que ce monde, il donne l'impression d'un apôtre et d'un soldat. Soldat, il l'a été en 1854 pendant la guerre de Crimée. Alors officier du génie, il était debout sur la brèche, lorsque fut donné par les alliés le premier et infructueux assaut de Sébastopol qui nous coûta tant de sang.

Nous nous mettons à table. Le comte nous dit qu'il vient de quitter, quelques minutes avant notre arrivée, le lit de mort d'un paysan d'un village voisin. Précisément la veille, nous avions été visiter le salon de peinture de Moscou et j'étais encore sous l'impression mélancolique, presque funèbre qui s'en dégage. Pas de nu, pas d'évocation d'images gaies ou voluptueuses, pas même de demi-teintes: partout la mort ou la douleur humaine que le peintre a fixées et retournées sous toutes ses faces avec une complaisance cruelle. Un tableau surtout nous avait frappés par son réalisme brutal : c'était le meutre du fils d'Ivan le Cruel par son père.

Comme nous parlions à Tolstoï de cet étalage de mort, de ce défi à la souffrance qui caractérisait le pinceau de maîtres russes :

« La mort, dit-il, n'est lugubre que sur les toiles de nos peintres. Ici, dans nos campagnes, elle est presque parée d'images riantes. »

Nous le regardions surpris. Il poursuivit:

« Le paysan dont je vous parlais tout à l'heure s'est vu mourir ; son agonie a duré plusieurs jours — et jamais son calme ne s'est démenti. Au moment où la mort approchait, comme on lui mettait, suivant la coutume, un cierge entre les doigts, son visage prit une expression de sénérité indicible. Ils meurent tous ainsi chez nous. Aussi, lorsque j'assiste à ce spectacle, je m'en veux presque de ne ressentir aucune émotion. Abstraction faite du sentiment religieux, la mort est surtout et avant tout pour eux une délivrance ; elle n'est pas environnée de cet air de deuil qui flotte ailleurs. Pour celui qui s'en va, c'est le repos, c'est le sommeil qu'il a entrevu aux jours de misère. Maintenant sa journée est finie. Il comprend qu'il échappe enfin à ce qui a été la loi de toute son existence : la douleur... »

Et Tolstoï nous parla de la douleur. Pour lui, elle est une chose nécessaire ; elle n'est pas seulement une conséquence de notre nature ; elle en est encore en quelque sorte le rayonnement. Cette loi mystérieuse, on ne peut l'anéantir ; il ne serait même pas bon de l'anéantir. On peut essayer de la soulager, mais non de la supprimer entièrement, parce qu'il faut que l'homme souffre, que l'humanité sente la douleur, qu'au prix de l'épuration de l'âme. le cœur sache se taire.

Je me retournai à ce moment vers le plus jeune fils de Tolstoï, qui souffrait d'un atroce névralgie et la supportait stoïquement : « Oui, il faut souffrir et « savoir souffrir », appuya la comtesse, en regardant son fils. Mais je ne crois pas m'avancer, en affirmant que sa voix démentait ses paroles et qu'elle n'a pas fermé l'œil de toute la nuit, passée au chevet de son fils.

Il se faisait tard : nous prîmes congé de nos hôtes. Je me retirai dans la bibliothèque transformée pour la circonstance en chambre à coucher. Mais une fois au lit, je ne pus trouver le sommeil. De grosses mouches noires que la chaleur du jour avait sans doute attirées, volaient autour de moi, striant l'air de leur bourdonnement lourd. Je me levai et j'allai m'accouder à la fenêtre. J'écoutai la musique monotone des grillons qui crépitaient dans le parc, j'aspirai avec volupté l'arome subtil des fleurs qui montait jusqu'à moi. Les yeux perdus dans la nuit que noyait de ses demi-teintes la buée de la lune, je songeais. Sous la brise qui effleurait la cime des grands arbres avec un faible gémissement, il me semblait entendre moduler les plaintes et la voix de toutes les misères humaines que l'auteur d'*Anna Kanénine* avait évoquées et fait pleurer dans ce coin perdu, pendant les trente années de sa vie qui s'étaient écoulées là, devant ces arbres silencieux et cette nature amie.

Et je pensais aux paroles de Tolstoï en arrivant, à force d'humanité, à croire que cette même humanité est invinciblement vouée au malheur et doit se mouvoir dans un cercle de deuil. Je voyais ce philosophe qui aimait l'homme au point d'avoir voulu s'enterrer vivant dans sa gloire, pour vivre au milieu et presque de la vie des déshérités de ce monde, auxquelles il avait consacré le plus clair de sa fortune, se faire en quelque sorte l'apôtre de la fatalité de la douleur, lui dont l'œuvre géniale est une protestation vivante contre la misère humaine. On, eût dit que dans ce paradoxe étincelant de son esprit, il voulait réagir contre une trop grande sensibilité, masquer son angoisse des souffrances des autres comme certaines natures impressionnables se composent parfois au dehors un visage impassible, pour refouler les larmes qui leur montent aux yeux.

Le lendemain, comme nous nous promenions de bon matin dans le parc, pour respirer l'air pur des sapins, nous rencontrâmes Mlle Tania Tolstoï, qui descendait au village. Elle nous proposa gracieusement de l'accompagner, pour avoir une idée de l'état et du mode de vie du paysan russe.

Nous entrâmes dans la première cabane. Au milieu d'une atmosphère lourde, une femme jeune encore, anémiée par les privations et qui semblait avoir la mort entre les dents, était adossée immobile au mur, tandis qu'à une poutre du plafond bas se balançait une sorte de hamac en toile improvisé où dormait son enfant. Pour essayer de sauver la femme, il eût fallu le repos absolu au lit, mais ici le paysan n'a même pas de lit et en ignore absolument l'usage.

Nous nous tournâmes vers M'lle Tolstoï :

— « Au moins ces malheureux ne » sont pas abandonnés, puisque vous » vous occupez d'eux d'une façon si » touchante. Mais ailleurs, ceux qui » sont complètement livrés à eux-mê» mes, que deviennent-ils ?

— « *Ils meurent !* » répondit simplement Mlle Tolstoï.

Ce seul mot d'une effrayante concision se passait de tout commentaire.

Me reportant à trente ans en arrière, je compris que l'ukase de 1811, promulgué par le tsar Alexandre II, qui avait affranchi les serfs, était resté à l'état de décret platonique et que la liberté était encore pour eux un mot vide de sens, comme s'il eût été édicté en une langue étrangère. Ils n'étaient pas mûrs pour la liberté ; on avait cru affranchir des hommes, on n'avait émancipé que des enfants. Aux premiers pas tentés dehors, le grand air les avait grisés ; ils trébuchaient, privés de toute initiative et désarmés dans la lutte pour l'existence. Ils regrettaient la main qui les étreignait, mais qui du moins, les faisait vivre. La période d'incubation de la liberté sera longue pour eux.

Il est vrai de dire, pour être juste, qu'il nous a été donné de voir un spécimen de paysan prodige, citant Descartes et Shakespeare. Mais, outre que c'était en russe et que j'ai grand' peur d'avoir mal compris, il est permis de se demander si ce paysan unique n'est pas un paysan d'opéra-comique.

Nous regagnâmes le château. Cependant la soirée s'avançait ; il fallait songer au départ. Au moment de monter en voiture, nous serrâmes une dernière fois la main de nos hôtes. La chaleur du jour était tombée. Dans ce cadre exquis de fleurs et de verdure que paillétaient de rouge, les derniers rayons du soleil couchant, se détachait en pleine lumière le buste de l'auteur d'*Anna Karénine*, dont le génie jetait encore, lui aussi, de si vives clartés et dont l'œil calme avait l'air de fouiller l'au-delà. Sur son front semblait se détacher en lettres de feu le vers du poète :

Rien ne trouble sa fin : c'est le soir d'un beau jour !

OCTAVE HOUDAILLE.

Pie IX. Franc-Maçon

La franc maçonnerie a été notamment reconnue par le pape Pie IX, qui en avait fait partie.

(M. Floquet, JOURNAL OFFICIEL du 12 décembre page 2,577.)

Le MONDE MAÇONNIQUE, dans son numéro de novembre 1874, a publié cet intéressant article de M. Caubet, ancien chef de la police municipale, et qui fut, de son vivant, un des dignitaires de la franc-maçonnerie.

Il prouve que Pie IX n'a jamais été franc-maçon, quoi qu'en ait dit avant-hier M. Floquet.

Plusieurs journaux ont reproduit la lettre suivante :

D'après les *News-Masonis (Nouvelles maçonniques)*, la grande loge des francs-maçons du rite écossais, de l'Orient de Palerme, a expulsé de la confrérie, le 27 mars dernier, Mastaï Ferreti, couronné pape et roi sous le nom de Pie IX, et qui, ensuite, maudit et excommunie ses frères. Le décret porte la signature de Victor-Emmanuel roi d'Italie, grand-maître de l'Orient d'Italie. Une copie en due forme a été expédiée au Vatican.

La grande Loge avait adressé plusieurs fois au Pape la sommation de se rendre aux réunions pour justifier sa conduite. Mais toutes ses injonctions étant restées sans réponses, la grande Loge a rayé définitivement le nom de Mastaï Ferreti de la liste de ses membres.

Cette note ne saurait être prise au sérieux par ceux qui connaissent notre institution. Les plus étranges erreurs y abondent. D'abord, le chef actuel de l'Eglise catholique a-t-il jamais été reçu franc-maçon ? Nous devons à la vérité de déclarer que rien ne nous autorise à le croire, et que les renseignements obtenus jusqu'à ce jour, nous portent bien plutôt à penser qu'il n'a jamais été initié.

Lorsque la nouvelle que Pie IX avait appartenu à la Maçonnerie se répandit dans le monde, plusieurs versions circulèrent sur le lieu et sur l'époque de son initiation. La plus accréditée, parce qu'elle revêtait la forme la plus sérieuse et qu'elle était en tous points la plus vraisemblable, fut celle que les Maçons de Messine publièrent dans une lettre adressée, en 1865, à M. Mario Aglotti, vicaire capitulaire, et que le *Monde maçonnique* inséra, d'après le journal l'*Umanitario* dans son numéro d'août 1868. Suivant cette lettre, PIe IX aurait été initié à Philadelphie, durant un voyage qu'il fit en Amérique de 1823 à 1824, en qualité de nonce apostolique vérificateur. Il aurait été un Maçon très assidu, très actif, et nos Frères de Philadelphie conservaient encore comme un précieux trésor, un grand nombre de documents et d'autographes de Mastaï Ferreti qu'ils montraient aux voyageurs qui visitaient cette ville...

Ces assertions si affirmatives méritaient cependant d'être vérifiées, et pouvait à bon droit s'étonner que personne n'y eût songé. Il suffisait, en effet, pour être complètement renseigné à ce sujet, de s'adresser à la Grande Loge de Pensylvanie dont le siège est à Philadelphie même et qui devait nécessairement avoir sous sa juridiction la Loge initiatrice. C'ost ce que fit, il y a déjà plusieurs années, le directeur du *Monde maçonnique*.

Voici la réponse qu'il reçut du Grand-Maître et du Grand-Secrétaire de cette Grande Loge :

Monsieur et Frère. — Selon votre requête, j'ai examiné les régistres et n'ai pas trouvé le nom de *Jean-Marie Mastaï Ferretti* comme membre d'aucune Loge de cette juridiction, ou ayant été reçu maçon dans l'une d'elles.

Le nom le plus approchant qui s'y trouve est celui de Martin Ferrety qui fut reçu maçon en l'an 1819, à la feue Loge n° 157, tenue à la Havane (Cuba), sous l'obédience de cette Grand Loge.

Fraternellement à vous.

HON. RICHARD VAUX, JOHN THOMSON,
Grand-Maître des Grand-Sécrétaire.
maçons de Pensylvanie.

Ce point essentiel acquis, il est peut-être inutile de faire remarquer : 1° que Victor-Emmanuel n'est Grand-Maître ni du Grand Orient, d'Italie ni d'aucun groupe de la Maçonnerie italienne ; 2° que le journal les *News Masonis* est complètement inconnu. Nous pourrions encore ajouter que la jurisprudence maçonnique n'est en aucune manière conforme à celle qu'indique la note qui nous occupe ; mais, évidemment, cette démonstration est superflue. Nous nous bornons à engager les journaux étrangers à la Maçonnerie, mais qui lui portent quelque intérêt, à ne publier de documents relatifs à notre institution qu'après de personnes compétentes.

CAUBET.

ST. JACOBS OIL
TRADE MARK.

LE GRAND REMÈDE
CONTRE LA DOULEUR
GUÉRIT :
RHUMATISME
NÉVRALGIE, SCIATIQUE, LUMBAGO, DOULEUR DORSALE, TIC DOULOUREUX
MAL DE TÊTE, MAL DE DENTS
MAUX DE GORGE
ENROUEMENT, ENGELURES, ENTORSES, FOULURES, CONTUSIONS, BRÛLURES ETC.
En vente chez tous les pharmaciens, et marchands généraux. Prix, 50 cts. la bouteille. Envoyé par la malle sur réception du prix.
THE CHARLES A. VOGELER CO., Baltimore, Md.
Dépôt pour le Canada à Toronto, Ont.

DIX LIVRES EN Deux Semaines QU'EN PENSEZ-VOUS ?
Comme Régénérateur des Chairs il n'y a pas de doute que par l'
EMULSION SCOTT
d'Huile de Foie de Morue
Aux HYPOPHOSPHITES de CHAUX et de SOUDE
Beaucoup de Malades ont gagné une livre par jour. Elle guérit LA PHTISIE, les Affections Scrofuleuses, Bronchites, Toux, Refroidissements et toutes les Maladies Tuberculeuses. Aussi agréable que du lait.
Préparée par SCOTT & BOWNE, Belleville.

The Most Successful Remedy ever discovered, as it is certain in its effects and does not blister. Read proof below.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
OFFICE OF CHARLES A. SNYDER, BREEDER OF CLEVELAND BAY AND TROTTING BRED HORSES. ELMWOOD, ILL., Nov. 20, 1888.
Dr. B. J. KENDALL CO.
Dear Sirs : I have always purchased your Kendall's Spavin Cure by the half dozen bottles, I would like prices in larger quantity. I think it is one of the best liniments on earth. I have used it on my stables for three years.
Yours truly, CHAS. A. SNYDER.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
BROOKLYN N. Y., November 3, 1888.
Dr. B. J. KENDALL Co.
Dear Sirs : I desire to give you testimonial of my good opinion of your Kendall's Spavin Cure. I have used it for Lameness, Stiff Joints and Spavins, and I have found it a sure cure. I cordially recommend it to all horsemen.
Yours truly, A. H. GILBERT, Manager Troy Laundry Stables.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
SANT, WINTON COUNTY, OHIO, Dec. 19, 1888.
Dr. B. J. KENDALL Co.
Gents : I feel it my duty to say what I have done with your Kendall's Spavin Cure. I have cured twenty-five horses that had Spavins, ten of Ring Bone, nine afflicted with Big Head and seven of Big Jaw. Since I have had one of your books and followed the directions, I have never lost a case of any kind.
Yours truly, ANDREW TURNER, Horse Doctor.
KENDALL'S SPAVIN CURE.
Price $1 per bottle, or six bottles for $5. All Druggists have it or can get it for you, or it will be sent to any address on receipt of price by the proprietors. DR. B. J. KENDALL Co., Enosburgh Falls, Vt.
SOLD BY ALL DRUGGISTS.

Warner's Safe Cure
The Only Cure For Kidney Diseases

MANQUE de FORCES
ANÉMIE CHLOROSE — DÉBILITÉ ÉPUISEMENT
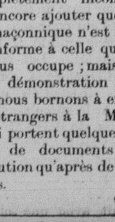
LE FER BRAVAIS
représente exactement le fer contenu dans l'économie; expérimenté par les plus grands médecins du monde, il passe de suite dans le sang, ne constipe pas, ne fatigue pas l'estomac et ne noircit pas les dents. En prendre vingt gouttes à chaque repas.
DEMANDER LA VÉRITABLE MARQUE
Se trouve dans toutes les Pharmacies.
Gros : 40 & 42, r. St-Lazare, Paris.

PISO'S CURE FOR
Le Meilleur Remède pour la toux
En vente dans toutes les Pharmacies.
CONSUMPTION
25 CTS.

Le Canada,

JOURNAL QUOTIDIEN DU SOIR.

La Vallee de l'Ottawa,

Journal Hebdomadaire à 16 Pages.

BUREAUX :—568 ET 570 RUE SUSSEX, OTTAWA, ONT.

Mardi, 29 Decembre, 1891.

Son Excellence le

GOUVERNEUR - GENERAL

—DONNERA—

UNE RECEPTION

—DANS LE—

Bureau du Gouverneur - General,

BATISSES DU PARLEMENT

Vendredi, 1er Janv. '92

—ENTRE—

Les heures de 12 et 1 heure P. M.

Les Messieurs devront se munir de deux cartes, une qui sera laissée à la porte du bureau du Gouverneur Général, et l'autre qui sera remise à l'Aide-de-Camp de service.

Par ordre,
KILCOURSIE.
Aide-de Camp de service.

Hôtel du Gouvernement,
Mardi 29 Déc. 1891.

ECHOS DU JOUR

M. C. A. Cornelier se présentera à Joliette contre M. Bazinet.

M. Frank J. Farrell a retiré sa candidature dans le quartier By.

Il est question de M. H. McLean comme adversaire indépendant de M. Poupore.

Aujourd'hui grande assemblée à St Jean à 1 heure. L'honorable M. Mercier y portera la parole et sera de retour en ville ce soir

On annonce de Québec que M. F. X. Lemieux, député de Lévis, se retire de la vie publique pour se consacrer exclusivement à sa profession. M. Lemieux reconsidérera sans doute cette décision.

La législature du Nord Ouest a reçu l'assentiment royal à une mesure créant une nouvelle forme de gouvernement qui est pratiquement celle d'un gouvernement provincial.

Les francs maçons de Montréal ont célébré avec grande solennité hier la fête de St Jean l'Evangéliste. Ils ont élu M. F. Edgar, de cette ville, grand maître, et le Dr Russel, de Québec, député grand maître.

Québec devient une terre féconde pour le journalisme : il en pousse un nouveau tous les matins ! Après le REVEIL voilà que le MATIN verra le jour ces jours ci. Il brûlera des fagots sous le nez de M. de Boucherville.

Une assemblée aura lieu à Sainte Thérèse de Blainville le 2 janvier 1892. L'honorable M. Nantel, ministre des travaux publics, exposera ses vues sur la situation provinciale. Les honorables MM. Chapleau et Ouimet et M. Leblanc adresseront aussi la parole, dit on.

Il est question, en France, de différents essais d'une mitrailleuse inventée et perfectionnée par M. Carnot, le président de la République, et qu'il a fait remanier depuis quelques années.

A l'époque où M. Carnot inventa cette mitrailleuse, il ne prévoyait pas la grande destinée qui l'attendait.

Nous avons lu dans LA MINERVE l'appel chaleureux que l'honorable M. Tassé a fait à l'assemblée de Montréal samedi dernier, en faveur de son nouveau chef, M. De Boucherville. M. Tassé a déclaré formellement et sur son honneur, qu'il y a certains péchés que le vertueux M. De Boucherville n'a jamais commis.

Après tout, M. Chapleau avait peut-être plus raison que l'on ne le pense, lorsqu'il parlait de M. De Boucherville comme d'une noble *impuissance*.

Voici l'opinion du CANADIEN relativement à l'élection de Richelieu :

La lutte est vivement engagée dans ce comté, et s'il faut en juger par les débuts, le candidat ministériel, M. Morgan, va faire un plongeon de première classe. Les deux candidats se sont rencontrés à St Joseph après la messe dimanche. M. Morgan s'est déclaré partisan quand même du cabinet : en d'autres termes, il aliène cette indépendance politique qui est la garantie de l'électorat et de la bonne administration des affaires.

M. Bruneau a un programme plus sage et plus rationnel. Il s'est déclaré favorable à des relations commerciales plus étendues avec les Etats Unis, et plus propres, en conséquence, à agrandir nos opérations agricoles, industrielles, etc. Il est partisan de M. Laurier et de sa politique, sans se lier, toutefois, d'une manière absolue, à appuyer toutes les mesures que proposera l'opposition. Ses idées modérées et la loyauté de ses déclarations, lui ont valu déjà des adhésions importantes, entr'autres celle de M. le sénateur Guévremont qui a chaleureusement appuyé la canditure à St Anne et à Sorel, où il a porté la parole avec M. Bruneau.

M. Morgan est monté à Ottawa, hier, et s'est vanté qu'il ferait discontinuer par Sir John Thompson les poursuites intentées contre M. McGreevy et les MM. Connelly. Il est furieux contre M. Guévremont, mais il assure, tout de même, qu'il aime mieux l'avoir contre lui !

Nous engageons nos amis de Richelieu à donner leur concours à M. Bruneau. Les circonstances exigent la présence en Parlement de députés qui ne se livrent pas pieds et poings liés à M. Abbott et à son entourage.

COMME LES CHOSES CHANGENT ! !

LA PATRIE d'hier publie un portrait de M. Beaubien, le nouveau ministre de l'agriculture de Québec. Ce portrait est dû à la plume d'un des rédacteurs de LA MINERVE du 3 mai 1882 ; nous en reproduisons les passages suivants afin de démontrer, comme les choses changent dans ce bas-monde.

(LA MINERVE, 3 mai 1882.)

La perte d'un ami n'est pas un déplaisir ordinaire ; mais en politique, c'est une peine cuisante, parce que, outre l'intérêt qu'il y a pour un parti de montrer une grande force numérique, il y a des liens d'amitié qui rendent les députés intimes comme des frères. Aussi, ce n'est pas sans chagrin que nous voyons M. Beaubien abandonner le parti qui l'a fait et qui l'a supporté avec tous ses défauts, croyant qu'il avait des qualités pour se racheter. Nous attendons vainement après les qualités qui ne se produisent pas. Dans ces circonstances, nous allons donner la photographie de de l'homme, sûr d'avance que personne ne nous contredira.

Chacun naît avec le caractère qu'il doit traîner toute sa vie et nous ne blâmons pas l'homme en particulier pour les faiblesses de la nature. Mais, lorsqu'il s'agit de la politique, nous sommes impitoyable ; parce que la politique, c'est-à-dire l'amour raisonné de la patrie est au-dessus de toutes les autres considérations. M. BEAUBIEN EST TROP MESQUIN, A LE CARACTÈRE TROP PLAT POUR ÊTRE UN HOMME POLITIQUE. IL N'A JAMAIS PENSÉ QU'A LUI ET AU PÉCULE QUE SON PÈRE LUI A LAISSÉ. CELA NE SUFFIT PAS, NI AU PAYS, NI AU BEAU COMTÉ D'HOCHELAGA.

. . . . . .

La politique de M. Beaubien se résume tellement dans un sentiment d'égoïsme que c'est lui, qui, en 1872, a organisé contre sir George E. Cartier, la conspiration qui a tué notre plus grand homme d'Etat.

M. Beaubien voulait alors être investi du double mandat et, profitant d'une faculté d'intrigue dont personne ne se défiait, il créa un courant d'idées tellement faux contre le chef du parti conservateur du Bas-Canada, qu'il donna naissance à l'idée que sir George E. Cartier pourrait bien trahir la province de Québec.

Nous n'avons pas besoin de traduire cette vérité en termes vulgaires. Cela veut dire que M. Beaubien reçut de sir Hugh Allan la jolie somme de $7,000, plus l'autre jolie somme de $7,000 du comité conservateur. Il fallait, paraît-il, $14,000 pour élire M. Beaubien dans le comté d'Hochelaga. Et quoiqu'il soit bien tard pour constater ces choses-là, convenons que sir George E. Cartier avait un singulier coup d'œil, quand il nous disait que M. Beaubien était un politicien malhonnête dont il fallait se débarrasser. Les jeunes du parti ne voulurent pas le croire. Il se disaient entre eux : « Sir George veut favoriser ses vieux amis ; pardonnons-lui ; mais ne l'écoutons pas. » Nous nous rappelons les aspirations de M. Chapleau dans le temps. Il était convaincu que M. Beaubien nourrissait d'excellentes intentions, et nous étions tous pour lui.

Que les temps sont changés ! Voilà M. Beaubien en rupture de ban avec le parti conservateur, parce que ce qu'il croit être une bonne affaire ne lui est pas passé par les mains.

Nous mettons les points sur les *i* : M. Beaubien passe à l'opposition, parcequ'il n'a pas été assez habile ou assez heureux pour contrôler la vente du chemin de fer du Nord. L'accusation est grave ; il peut la relever. Mais tel est notre défi. Nous exprimons ces choses en toute franchise pour sonder les dispositions de son comté. Les électeurs conservateurs du comsé d'Hochelaga lui ont-ils donné carte blanche à ce sujet ? M. Beaubien a-t-il été élu pour lui ou pour ses électeurs ? Toute la question est là. Si M. Beaubien a été élu pour lui-même, il n'y a rien à dire. Il joue son jeu et il veut en tirer un bénéfice quelconque. S'il a été élu pour son comté, nous le disons sans crainte, il le trahit et se moque de lui. Les conservateurs du comté d'Hochelaga sont capables de faire la distinction entre l'honnête homme et le spéculateur, et nous leur montrons du doigt M. Beaubien, l'auteur de tous les troubles qui ont accompagné la vente du chemin de fer du Nord.

. . . . . .

C'était avec une telle lubie que M. Beaubien envoyait ses gens à la guerre. Le 24 février, il télégraphiait à M. Ross qu'il désirait le rencontrer à Québec ; il arrivait, de fait, le soir, et le 25, M. Ross envoyait sa résignation.

M. Beaubien a été en relations constantes avec nos adversaires. On le voyait se renfermer partout, tantôt avec Ross, tantôt avec M. Robertson, tantôt avec M. Tarte. Quand il n'était pas à Québec, il télégraphiait au CANADIEN, si bien que pour sa dépêche du 10 avril à M. Tarte, il faillit y avoir une brouille. C'était à qui ne paierait pas.

La fin de tout ce manège, chacun la connaît maintenant : c'est une bien triste fin ; mais il n'y a pas de ménagements pour les trahisons de ce genre, et nous exposons M. Beaubien comme il mérite d'être exposé.

Bismark en Danger.

La Fance et le Vatican.

Lord Dufferin a Paris.

Les Traites de Commerce au Senat.

Condamnation de Deux Espions.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

LORD DUFFERIN A PARIS

PARIS, 29 déc.—Le gouvernement anglais vient de désigner lord Dufferin, en remplacement du regretté lord Lytton, comme ambassadeur britannique à Paris.

Lord Dufferin, fils du quatrième baron Dufferin, est Irlandais d'origine et âgé d'une soixantaine d'années. Elevé en Angleterre, il quitta l'Université d'Oxford pour aller visiter sa patrie pendant la grande famine irlandaise de 1846 47, et publia un récit de son voyage, qui fut très remarqué. Après avoir été attaché à la maison de la reine, il fit partie de la mission diplomatique de lord John Russel à Vienne en 1855, puis entreprit en Irlande un nouveau voyage, dont il publia également le récit. Envoyé en 1860 par lord Palmerston en Syrie, comme commissaire du gouvernement, pour y faire une enquête sur les massacres de chrétiens, il devint ensuite sous secrétaire d'Etat, puis sous secrétaire de la Guerre. Peu après avoir occupé les fonctions de chancelier du duché de Lancastre dans le cabinet Gladstone de 1878, il fut désigné pour remplacer le marquis de Lorne comme gouverneur général du Canada; puis en 1879 commença sa carrière diplomatique, comme ambassadeur d'Angleterre à Saint Pétersbourg, en remplacement de lord Augustus Loftus.

Deux ans après, au moment même où éclatait le soulèvement d'Arabi pacha en Egypte, lord Dufferin représentait l'Angleterre à Constantinople, et mena si habilement les choses que la Turquie laissa les forces britanniques envahir la vallée du Nil, sans leur faire opposition. L'Egypte occupée, ce fut à lord Dufferin que le gouvernement anglais confia la tâche d'y organiser dans tous ses détails un nouveau régime, laissant au pays des Pharaons l'apparence d'une indépendance subordonnée à la suzeraineté de la Porte, mais établissant, en fait, le protectorat britannique. Cette œuvre considérable, lord Dufferin s'en acquitta en quelques mois, exposant le mécanisme du nouvel état de choses élaboré par lui dans un rapport, qui passe à bon droit pour un chef d'œuvre de clarté et de finesse. On sait qu'il a depuis occupé, comme son prédécesseur à l'ambassade anglaise de Paris, le poste éminent de vice-roi des Indes, pour reprendre, son mandat vice-royal expiré, la carrière diplomatique comme ambassadeur auprès du Quirinal, dont il va maintenant prendre congé pour être accrédité auprès de la République française.

Lord Dufferin n'est ni le poète, ni l'artiste qui chez lord Lytton, doublaient l'homme du monde. Ses nombreux écrits et discours remarquables en leur genre, ont plutôt roulé sur des question politiques et économiques que sur des sujets purement littéraires. Il n'en a pas moins hérité de sa mère qui descendait du grand dramaturge Sheridan, le goût de toutes les choses de l'esprit, que partage du reste sa femme, la ly Dufferin, Irlandaise comme lui, et auteur de livres de voyages qui ont récemment vu le jour et fait reconnaître leur mérite. Les qualités de haute culture intellectuelle qui sont si nécessaires au représentant de la Grande Bretagne à Paris ne feront donc pas défaut à l'ambassade britannique, où elle sauraient brillé d'un moins vif éclat, si le choix de lord Salisbury était tombé sur d'autres diplomates, plus remarquables par la correction professionnelle que par les mérites de sociabilité, dont il a été question un instant pour succéder à lord Lytton.

Au point de vue politique, on aurait pu craindre que le rôle de lord Dufferin comme aut ur du régime de protectorat égyptien contre lequel la France ne cesse de protester, ne fût un obstacle à sa nomination. Si cette objection a été écartée, c'est probablement que le nouvel ambassadeur ne porte pas, au fond, la responsabilité d'un régime qu'il établit sur l'ordre de son gouvernement. Au surplus, les tendances politiques du marquis de Dufferin le portent plutôt du côté des libéraux anglais, du côté de M. Gladstone, que vers les détenteurs actuels du pouvoir. De même qu'il s'inspirera de la politique égyptienne de ceux ci, tant qu'ils seront maîtres des affaires, de même il ne lui en coûtera guère d'adhérer éventuellement, si ses amis gladstoniens ressaisissent l'an prochain les rênes du gouvernement, aux vues de M. Gladstone sur la nécessité d'une évacuation prochaine de la vallée du Nil. Lord Dufferin n'est pas un adversaire pour toujours des revendications françaises à l'égard de la libération du Delta du Nil. Au demeurant, son origine irlandaise à laquelle il doit des qualités d'affabilité et de verve très appréciées en France, semblent lui assurer des sympathies spéciales dans le milieu où il va désormais représenter la Grande Bretagne. Il y a donc tout lieu d'espérer qu'entre les mains du nouvel ambassadeur, les relations de l'Angleterre et de la France conserveront la tournure de conciliation et de bonne entente que leur avait imprimée le fils de Bulwer Lytton.

LES TRAITES DE COMMERCE AU SENAT

PARIS, 29 déc. —Le sénat a discuté aujourd'hui le projet de loi sur les traités de commerce, M. Griffe, sénateur de l'Hérault a dit qu'il n'était pas d'avis de donner au gouvernement le droit de négocier des traités de commerce, si les droits de douane stipulés dans ces traités devaient être inférieurs à ceux du tarif minimum.

M Griffe a accusé M. Ribot, ministre des affaires étrangères, de payer trop cher le maintien de relations amicales avec des pays étrangers. Il a dit que tel était le cas en particulier avec l'Espagne.

M. Ribot a dit que le gouvernement voulait avoir sa liberté d'action, mais il a déclaré en même temps que le gouvernement n'oublierait pas le respect qu'il devait au parlement.

Le projet de loi a été finalement voté.

CONDAMNATION DE DEUX ESPIONS

SAINT ETIENNE, 29 déc.—Les nommés John Cooper et Walter Redwell, deux Anglais arrêtés le mois dernier à Saint-Etienne pour avoir cherché à corrompre des ouvriers de la manufacture d'armes de cette ville, afin de se procurer des modèles des nouvelles carabines française et russe, ont été condamnés, Cooper à 15 mois de prison et à 3,000 francs d'amende, Bedwell à 2 mois de prison et à 1,000 francs d'amende.

Au moment de son arrestation, Cooper a avoué à la police qu'il cherchait à découvrir le mécanisme des nouvelles armes pour en envoyer la description à une fabrique d'armes à feu de Birmington (Angleterre), Bedwell, au contraire, a soutenu qu'il n'avait aucune mauvaise intention en venant visiter Saint Etienne.

LA FRANCE ET LE VATICAN

ROME, 29 déc.—Le comte Lefebvre de Béhaine, ambassadeur de France auprès du saint siège, a eu une entrevue particulière avec le pape. L'ambassadeur a donné au pape l'assurance que la France ne considérait que comme un nuage passager la récente attaque des radicaux contre l'Eglise et l'attitude des évêques français.

M. de Béhaine a engagé Léon XIII à ne pas juger des sentiments de la France, d'après les paroles violentes qui ont été prononcées à la chambre des députés. Le gouvernement français désire garder les relations les plus amicales avec le Vatican, afin de faire prévaloir la politique du pape, en faveur de la République. Cette manière d'agir du saint siège a fait naître dans le cœur de la plupart des Français de vifs sentiments de gratitude à l'égard du pape.

Dans la matinée, le pape avait célébré la messe et reçu les fonctionnaires de sa maison, les soldats de sa garde et les membres de tous les autres services de sa maison ; ceux-ci venaient lui offrir leurs souhaits de Nouvel An.

PARIS,—Le DIRITTO, de Rome, dit que le pape a l'intention de conférer la Grand-Croix du Christ à l'archevêque d'Aix, comme marque de sympathie. Si ce renseignement du DIRITTO est exact, cela prouverait que le pape veut jeter un défi à la France ; il pourrait en résulter de sérieuses conséquences.

On va présenter de nouveau à la chambre un projet de loi qui lui avait été soumis, il y a longtemps, par M. Labrousse, député radical. Cette loi avait été adoptée par la chambre par une majorité de quatre voix, mais le sénat avait refusé de la ratifier. Elle consiste en une injonction faite au gouvernement, de ne pas nommer de titulaire à tout siège épiscopal qui ne serait pas compris dans le concordat. Il y a, parait il, au moins vingt deux épiscopats qui se trouvent dans ce cas, c'est à dire qui ont été créés depuis la promulgation du concordat.

Si le projet de loi de M. Labrousse est adopté par le parlement, il en résultera que ces sièges épiscopaux seront supprimés au fur et à mesure que les titulaires actuels mourront.

BISMARCKEN DANGER

BERLIN, 29 déc.—Le prince de Bismarck a failli être victime d'un accident de chemin de fer, qui aurait pu avoir des désastreux résultats. Il traversait la voie en voiture, près de la station de Friedrichsruhe. Le garde barrière était absent, les barrières n'étaient pas fermées et rien n'indiquait l'approche d'un train. Arrivé au milieu de la voie, le cocher entendant un train approcher a fouetté ses chevaux et la voiture a quitté la voie juste au moment où le train arrivait. Quelques secondes seulement plus tard, la voiture aurait été heurtée par le train. En effet, une autre voiture qui suivait immédiatement celle du prince, a été brisée, et le cocher et les chevaux ont été tués.

L'INCIDENT FRANCO BULGARE

PARIS, 29 déc.—M. Ribot, ministre des affaires étrangères, a renvoyé à lundi la déclaration qu'il devait faire aujourd'hui à la chambre des députés, à propos du différend qu'a soulevé entre la France et la Bulgarie l'incident Chadourne.

LONDRES, 29 déc.—Les agents consulaires de la France à Sofia ont réuni plusieurs preuves du système de cruauté et de tyrannie suivi par M. Stambouloff. On cite, par exemple, le fait de cent personnes qui sont restées en prison pendant huit mois, sous prétexte qu'elles étaient impliquées dans l'assassinat du ministre Belchef, au mois de mars dernier. Cependant les amis de ces prisonniers affirment ne pas les avoir perdus un instant de vue, le jour du crime, et loin du lieu où M. Belchef est tombé assassiné. Quelques uns d'entre eux sont morts des suites des tortures que leur a fait subir M. Stambouloff, afin de les forcer à parler et à avouer leur culpabilité.

M. Stambouloff nie les actes de cruauté envers les prisonniers politiques dont l'accusent les agents de la France. Le premier ministre prétend que tous ces prisonniers étaient des espions russes et il déclare qu'il aime mieux donner sa démission que de faire la moindre concession à la France, en ce qui concerne l'expulsion du journaliste Chadourne.

Le point capital de la question est le suivant : Stambouloff a ramassé une grosse fortune, d'une façon ou d'une autre, pendant qu'il occupait le poste de premier ministre de Serbie ; on suppose qu'il désire se retirer en emportant intact tout son argent. Il a échappé à plusieurs attentats à sa vie et sa position est loin de lui être aussi agréable qu'auparavant.

LINIMENT GÉNEAU

35 ANS DE SUCCÈS

MARQUE DE FABRIQUE

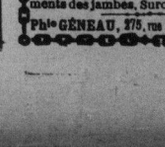

Seul Topique remplaçant le Feu sans douleur ni chûte du poil. — Guérison rapide et sûre des Bottes-les, Foulures, Ecarts, Molettes, Vessigons Engorgements des jambes, Suros, Eparvins, etc.

Phie GÉNEAU, 275, rue St-Honoré, Paris

COURRIER DU JOUR

DANS LES SALLES DU CLUB DRAMATIQUE

SOIRÉE INTIME

Samedi dernier, dans la soirée, MM. les membres du Club Dramatique d'Ottawa, dont les bravos qui les ont accueillis dernièrement sur la scène de l'Opéra, résonnent encore agréablement à leurs oreilles, ouvraient avec leur urbanité habituelle, les portes de leur temple de Molière, brillamment illuminé pour la circonstance, et conviaient à un charmant souper quelques uns de leurs amis. Là, en famille, dans l'intimité, après les efforts inouis que l'on avait faits pour arriver à si bien interpréter, à jouer d'une façon si magistrale, la fameuse pièce « Le Courrier de Lyon », dont on frémit encore au souvenir des épisodes palpitants d'intérêt et d'émotion, que ce drame renferme à chacun de ses actes, ces messieurs, après avoir subi le *feu de la rampe*, et remporté la bataille, ont voulu dans un brillant souper se resserrer davantage, se raconter leurs émotions de *jeunes premiers*, quand le public les acclamait de leurs bravos répétés, pour leur belle et consciencieuse interprétation des rôles difficiles, que *sans crainte et sans peur*, ils avaient acceptés à remplir. L'intrépide directeur, M. Aubé, le vaillant M. Chateauvert, l'âme de toute entreprise de charité, M. St. Jacques, qui excelle à mettre ses amis à l'aise et à leur rendre le temps le plus agréable possible, ainsi que tous les membres du Club Dramatique, ont donné à leurs invités, une de ces fêtes artistiques, qui font époque dans l'existence d'un cercle. Au nom de tous les invités, on adresse les plus sincères remerciements à MM. les membres.

M. Aubé, a déclamé, à la perfection, un morceau merveilleux en vers ; M. Chateauvert, nous a tourné un de ses discours, où l'esprit pétille à chaque mot et M. St. Jacques s'est multiplié de tous côtés pour faire plaisir à chacun. Plusieurs autres membres ont pris la parole, se sont fait applaudir et tout le monde était heureux : l'amitié la plus franche et la plus cordiale présidant à ces *agappes artistiques*. Que dire du menu, M. Aubé l'avait sorti de la grotte mystérieuse de *Monte Christo*, boissons excellentes, pâtisseries délicates, viandes froides recherchées, cigares exquis et par dessus tout : l'aménité la plus grande.

On s'est séparé tard le matin, après avoir bu à la santé des arts, de la littérature et de la presse, des amis, des absents, des succès futurs. Permettons nous à notre tour de dire : *Ad multos annos !*

FOURRURES.

Des ordres pour livraison immediate peuvent etre pris a present.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

VENEZ VOIR

—NOS—

PRESENTS

—DE—

NOEL

—ET DU—

Jour de l'An.

BELANGER & CIE.

Pharmaciens.

128 Rue Rideau.

TÉLÉPHONE BELL No. 59.

Les Dames Qui désirent se procurer des Vins, des Ales ou des Liqueurs comme médecine ou pour l'usage de leur famille, sont cordialement invitées à les acheter à notre magasin, où aucun bar, ni rien de déplacé n'existent. Un service diligent et courtois est assuré.

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

Coupez ceci, apportez ou envoyez le nous, et avec chaque achat d'une Piastre ou au delà, pendant le mois de Décembre, nous donnerons à chaque Dame, une bouteille de Vin, Porto, Sherry ou Claret, comme Souvenir.

MORT SUBITE

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. J. B. Daoust, arrivée hier à sa résidence à St Eustache.

M. Daoust a été depuis plus de quarante ans le représentant du comté des Deux-Montagnes. Il était un des orateurs les plus populaires du parti conservateur.

Il est né le 15 janvier 1817, à Saint Eustache. Le 10 janvier 1842, il épousa Mlle Z. Saint Maurice, de Saint Laurent. Il est élu par acclamation pour le comté des Deux Montagnes, en 1854 à l'Assemblée Législative du Canada.

En 1867, il fut réélu de nouveau par acclamation.

En 1872, il se retira pendant quelques années de la vie publique et accepta la position de député préfet du pénitencier de St-Vincent de Paul, qu'il conserva jusqu'en 1825. Il résigna à cette date et fut élu par acclamation député des Deux Montagnes aux Communes.

Il a été réélu par acclamation en 1873, et aux élections générales de 1882.

En 1887 et en 1891, on lui a fait de l'opposition, mais dans le seul but de l'obliger à rester dans son comté, car on redoutait beaucoup son éloquence.

Le comté des Deux Montagnes perd en M. Daoust, un député zélé et actif, la province un honnête citoyen, et le parti conservateur un de ses membres les plus fidèles et les plus dévoués.

(A continuer sur la troisième page)

LES MEILLEURES

PHOTOGRAPHIES !

—A—

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

☞Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de

VINS

—ET—

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

Et Réouvert

Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO,

97 Rue Rideau.

La Belle Neige est Arrivee Ainsi que mon Assortiment de Marchandises pour Noel.

Tout du frais, voire : Nouveaux Raisins (London Layers.) Valence et Sultanas, Groseilles, Citron, Orange et Lemon Peel.

Un assortiment complet d'Extraits d'Essence. Nouvelles Dattes, Figues, Prunes, Oranges, Gelées, Citrons, Mince Meats. Marchandises en Cannes (toutes fraîches), Tomates, Maïs, Pois, Fèves. (En Fruits) Fraises, Mûres, Bleuets, Prunes, Poires, Pêches, Pommes.

Et n'oubliez pas mon célèbre Thé de 25c. Thé, 5 livres pour $1.00.

"Joyeux Noel a Tous."

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR.

RUE DALHOUSIE.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ,
Asst.-Commissaire.

J. R. CHARLESON, Ecr.
Surint. des Gardes-Forestiers,
Ottawa.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY. *A obtenu les plus hautes récompenses.* — Dépôt dans toutes les pharmacies

PISO'S CURE FOR
La Meilleur Cure de la tousse
En vente dans toutes les pharmacies
CONSUMPTION
25 CTS

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terre-neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets,
27 rue Sparks, Ottawa, ou à
E. W. ROBINSON,
Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q
136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal
D. POTTINGER, Surintendant Général,
Bureau du Chemin de Fer,
Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

☞Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 25 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

HEMIN DE FER

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

—ET—

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse's Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général.
C. J. SMITH, Agent Général des Passagers

Ottawa, 29 Juin 1890.

CATARRH

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE

PRESENTS
DE
VALEUR

Un Tapis de Salon,
Un Tapis de Bibliothèque,
Un Tapis de Salle à dîner,
Un Tapis de vestibule ou d'escalier,
Portières,
Rideaux de fenêtres,
Ornements de fenêtres
Tapis de piano,
Tapis de Table,
Tapis de Peluche,
Tapis de Perse,
Tapis de Kensington,
Tapis de Anglo Indian,
Paillassons,
Tapis de foyer.

☞ Donnez vos commandes à bonne heure pour éviter le retardement.

THOMAS LIGGET
66 & 68 Rue Sparks.

POUR RIRE
Chaque Chapeau de Feutre pour 25 Cents.

Ecoutez, oh ! amis, un secret que je vais dire,
Je vais vendre des Chapeaux de Feutre pour Dames,
Vous pouvez acheter tous les soirs de "six à neuf heures,"
Toute forme et toute nuance de qualité supérieures.
Bien, laissez moi vous le dire, le grand secret est
De bonnes occasions pour tous, qui viendront nous voir.
Car pour un Chapeau de Feutre dans le Maga in Renommé,
Vous paierez "vingt-cinq cents" et pas plus.
J'en ai pour jeunes, j'en ai pour vieilles,
Valant cinq fois leur prix, en billet ou en or,
Oui, Messieurs et Mesdames, vous pouvez venir et acheter
Les meilleurs Chapeaux en Feutre de la ville d'Ottawa.
A présent que le secret est dit, et le prix connu,
Permettez moi d'ajouter : Venez ici vers sept heures,
Alors venez, ne retardez pas, car les meilleurs partiront
Aussi vite que Jack Robinson peut dire hello.
Ceux qui ferment de bonne heure, trouveront un accueil cordial,
Ceux qui ferment tard, peuvent acheter des Chapeaux de toutes sortes,
A "Vingt cinq cents," aucun profit n'est fait,
Seul Woodcock doit être en tête du comme ce.
C'est à présent, Mesdames, que vous devez dire,
Quelle sorte de Chapeaux vous désirez et ce que vous voulez payer.
Venez nous voir et soyez convaincues que vous aurez
Un Chapeau bon marché, nouveau, de goût, et vous allant à merveille.

P.S.—Joli Assortiment de Marchandises de Fantaisie pour Cadeaux de Noel chez

WOODCOCK, 312 A 318 RUE WELLINGTON.

PEINTURES
Preparees.

Toutes prêtes pour tous travaux qui rivalisent avec les meilleures Manufactures du Dominion et du monde entier.

Leurs Qualites.

Sont Egales à n'importe lesquelles.
Supérieures au plus grand nombre.
Surpassées par aucune.

W. HOWE.
Fabricant de Peintures.
OTTAWA

Le "HUB"
VIS-A-VIS LE MUSÉE GÉOLOGIQUE.
VINS ET CIGARES CHOISIS
TOUJOURS EN MAIN.
WM. CODD, Proprietaire.
548 Rue Sussex, Ottawa

C. LEVEQUE,
ENCANTEUR.

Salle d'Encan : Marche By

SUICIDE PROBABLE.

L'ENQUÊTE D'HIER SOIR

PAS D'ARRESTATION

Les journaux d'hier annonçaient la mort de madame Léonce Labelle dans de pénibles circonstances. Les rapports étaient exagérés. On n'a pas trouvé de marques de violence sur le cou de la défunte et son mari n'a pas été ar été sous soupçon, bien au contraire c'est lui qui a signé la requête au coroner demandant l'enquête. L'opinion semble être jusqu'à présent que c'est un cas de suicide.

Le public d'Ottawa est encore sous le coup de la plus grande surprise : la mort tragique de Mme Labelle, épouse de M. Léonce Labelle, employé à l'imprimerie Nationale, fait le thème de toutes les conversations. Melle McCormick, de l'hôpital des convalescents, semble avoir été la première, avertie de cette mort inattendue. Vers deux heures du matin hier, M. Labelle l'aurait appelée, en criant : "Mon Dieu, Kate est morte." Aussitôt s'étant rendue chez lui, accompagnée d'une voisine Mme Benson, toutes deux trouvèrent la défunte sur un lit, complètement nue, le corps recouvert simplement d'un drap et d'une couverte. De suite, on prévint le Coroner Mark et la morte fut confiée à la garde des officiers de police Flannigan et Hamilton. Flannigan, en cherchant dans les tiroirs de la commode, trouva une bouteille d'acide carbolique et la remit au Coroner, dès son arrivée. Hier dans la journée, les docteurs Kidd et Hanna, firent une première enquête, qui leur fit découvrir l'existence de plusieurs égratignures et contusions. L'autopsie, l'analyse des intestins furent remises à plus tard.

Le Coroner Mark commença l'enquête hier soir à l'hôtel Victoria, devant les jurés suivants, qui avaient été dûment assermentés :

James Hall (président), W. Hall, H. Tyrrew, W. McEvelly, J. A. Kennedy, G. E. Preston, R. Waderworth, A. T. Grant, A. Jones, F. Dupense, J. McDonell, W. Grey. et Thos. Robertson.

Mme Benson, habitant la porte voisine, à côté, connaissait la défunte depuis deux ans et demi et déclare que cette dernière avait une conduite sage. Elle a entendu des querelles, au milieu desquelles, on faisait voler les meubles ; on faisait du bruit, comme si quelqu'un déménageait durant la nuit en question, et peu d'instants avant que Mlle McCormick vint lui annoncer que Mme Labelle était morte. Lorsqu'elle entra dans la chambre de la défunte, elle sentit fortement le goût de l'acide carbolique, remarqua que le corps de la défunte était nue, étendue sur le lit.

Martin Benson, mari du dernier témoin, déclare à son tour, qu'il a entendu à différentes époques du bruit, comme provenant d'une querelle. A deux heures du matin, un coup violent fut frappé à sa porte, et Mlle McCormick lui annonça la mort de Mme Labelle. S'étant rendu dans la chambre de la défunte, il vit son visage qui était découvert et deux taches noires sur la lèvre supérieure. Dans la nuit en question, il désire qu'on comprenne bien qu'il n'a entendu aucun bruit, aucune querelle.

Mlle McCormick, de l'hôpital des Convalescents, déclare que Léonce Labelle l'a appelée ce matin, en criant : "Mon Dieu ! Kate est morte !" et priée d'entrer chez lui. La défunte était nue sur le lit, le corps recouvert d'un drap et d'une couverte. Elle vit des contusions sur une jambe et sur un bras. Le pied droit de la défunte était placé sous son genou gauche et sa main gauche sous son dos ; la tête était tournée à droite.

A un juré.—J'ai vu une bouteille d'acide carbolique, mais elle était vide. M. Labelle paraissait excité, mais elle ne peut dire qu'il était en boisson.

Sarah Flannigan, mère de la défunte, dit que sa fille avait vingt ans et était mariée avec Labelle, depuis trois ans. Elle a entendu parler de querelles, mais ne peut comprendre cette mort subite.

M. Labelle est venu dans la matinée lui annoncer que sa fille était morte. "Que lui avez vous fait ?" interrogeat elle. La raison de sa demande était qu'il y a cinq mois, elle avait ramené chez elle, sa fille, qui se plaignait d'être maltraitée par son mari.

Mme Rose Lemieux, sœur de la défunte, dit qu'elle a habité avec les Labelle, jusqu'à samedi dernier. Une fois, dans le temps jadis, Labelle et la défunte s'étaientt querellés, et durant la semaine dernière, ils avaient eu une ou deux querelles. Elle ignore les raisons et la cause de la mort de sa sœur. Elle croit que sa sœur se servait d'acide carbonique, d'après une ordonnance de docteur. Depuis deux semaines, cet acide se trouvait dans la maison.

Edmond Lemieux, mari du témoin précédent, ne sait rien.

Mme. Hall et Mme Mary Pirce sœurs de la défunte et les frères de cette dernière, Frank et Michael Flannigan ne peuvent rien dire.

P. C. John Flannigan, déclare qu'avec P. C. Hamilton, il entra dans la maison, vers 2.40 du matin, et rencontra un homme qui leur demanda ce qu'ils voulaient tous deux. Ils entrèrent dans la chambre et attendirent l'arrivée du Coroner. La défunte reposait toute nue sur le lit. Mme McCormick veillait le corps, depuis 1.45. Le jeune Flannigan, frère de la défunte entra ensuite et dit qu'il était venu deux fois chez sa sœur, dans la journée de Dimanche, qu'il l'avait trouvée malade. Dans un tiroir, il trouva deux bouteilles, une bleue avec une étiquette disant "acide carbolique, Poison" Johnnie lui dit que sa sœur lui avait dit qu'elle désirait mourir. La défunte lui a dit qu'elle n'en buvait pas, mais se brûlait la poitrine avec cette acide. Labelle a dit au témoin, qu'il s'était réveillé vers une heure, et avait vu sa femme respirer difficilement et lui avait dit : "Kate, ma chère, avez-vous eu froid ?" Ne lui ayant pas répondu, il se rendormit. Labelle ne peut se rappeler si sa femme s'était couchée toute nue ou avec des vêtements de nuit. Le témoin a vu P. C. Hamilton ramasser un jersey déchiré et un essuie mains tâché de sang. Labelle était ivre ce soir là, comme Johnnie Flannigan avait dit qu'il l'avait aidé à monter au premier. Labelle a dit plusieurs fois qu'il était certain que sa femme ne s'était pas empoisonnée.

R. C. Hamilton, corrobore ce dernier témoignage.

John Flannigan, un jeune frère de la défunte, était chez sa sœur, samedi dernier, et elle paraissait bien. Dimanche à midi, il vit encore sa sœur, qui ne lui parut pas malade. A 8½, dans la soirée, il retourna de nouveau chez sa sœur, la trouva, elle et Labelle couchés. Ce dernier se leva, et alluma un poêle. En retournant dans la chambre de sa sœur, cette dernière lui dit qu'elle s'était brûlée avec de l'acide carbolique. Elle paraissait heureuse et ne lui a jamais dit qu'elle voulait être morte. Avant de se retirer, il ne vit aucune de ces marques, qu'il aperçut après sa mort, sur les lèvres de la défunte. Il n'a jamais aidé Labelle à monter au premier étage, étant trop ivre lui-même et n'a pas remarqué si sa sœur était nue au lit ou non.

Le docteur Kidd parle ensuite des marques extérieures. En entrant dans la chambre, il sentit une forte odeur d'acide carbolique. Il aperçut quelques légères égratignures sur la figure et une autre sur le cou, près de l'épaule gauche.

Les bras portaient des marques aussi. La partie extérieure de la lèvre supérieure et une partie de l'estomac présentaient des taches d'une couleur brune. Toutes ces égratignures et contusions ne remontaient qu'à vingt quatre heures, au plus. D'après l'expression du visage, la mort a dû être très dure pour la défunte. Le docteur Hanna l'aidait dans son examen du corps.

L'enquête est ensuite ajournée à ce soir, sept heures. On interrogera les docteurs Hanna, Kidd et Léonce Labelle.

QUARTIER OTTAWA

Aujourd'hui, MM. Léveillé, Bettez et McDonell ont retiré leurs candidatures dans le quartier Ottawa. L'élection se trouve faite par acclamation. Les échevins sont MM. Bingham, Lemay et Champagne.

MORT SUBITE DE M. N. LIMOGES DE MONTRÉAL

Hier matin (lundi), vers 8½ heures, un grand émoi a été causé dans l'église Notre Dame, par la mort subite de M. Narcisse Limoges, commis de douane, demeurant au No 61 rue Vitré, Montréal. M. Limoges partit hier matin comme d'habitude pour se rendre à son bureau, et entra à Notre Dame pour y faire sa prière.

Il était depuis quelques minutes dans un banc, lorsqu'il se mit à râler. Quelqu'un qui se trouvait non loin de lui, accourut à son secours. Le sacristain, appelé, alla chercher en toute hâte M. l'abbé Pelletier, qui, après avoir donné l'absolution générale au mourant, eut encore le temps de lui administrer les derniers sacrements dans l'église même.

Cette mort inattendue met en deuil la famille de l'honorable juge en chef Lacoste, celle de l'honorable juge Henri Taschereau, la famille de M. Alfred Garreau d'Ottawa, et la famille Globensky.

M. Limoges était un homme de foi et un chrétien très fidèle à ses devoirs ; la mort ne l'a pas pris au dépourvu, il était prêt.

Le coroner Jones a tenu une enquête dans la matinée, et un verdict de "mort d'une syncope du cœur" a été rendu.

(Du Monde de Montréal).

CORRESPONDANCE

M. le Directeur,

Permettez moi de rectifier une erreur qui s'est glissée dans le numéro de votre intéressant journal d'hier soir ; j'ai été forcé par les nombreuses occupations qui me retiennent aux affaires toujours croissantes, à envoyer ma démission au bureau des Ecoles, quoique mon terme d'office n'expirât qu'à la fin de l'année prochaine (1892). Et je saisis cette occasion pour remercier cordialement les électeurs du quartier St George qui m'ont fait l'honneur de m'élever sans opposition, durant deux années consécutives au poste important de Commissaire d'Ecole.

Je demeure votre respectueux,

E. J. Laverdure

Ottawa, déc. 29/91.

NOUVELLES LOCALES

VIN TARAGONE $1.00 le Gallon. D. N. Charlebois.

Grande vente de jouets d'enfants chez Fournier & Forest, 112 rue Sparks.

—L'échevin Roger part ce soir pour Chicago.

VIN CANADIEN $1.00 le Gallon. D. N. Charlebois.

BIÈRE DE TORONTO 80c. la douzaine. D. N. Charlebois.

3 lbs. de BONBONS, gros mélange 20 cts. D. N. Charlebois.

—Deux fausses alarmes du feu ont été données hier, dans la matinée.

Le meilleur cadeau pour les enfants, au temps des fêtes ; des bonbonnières remplies des confiseries françaises les plus agréables au goût que l'on peut se procurer chez A. L. Trudel 540 rue Sussex.

Fourrures, achetez au bon marché, Joseph Côté, 114 Rue Rideau.

—MEUBLES. J. W. Currier, au numéro 188, rue Rideau, offre un IMMENCE RABAIS, sur ses ventes, pendant un mois. Venez de bonne heure, pour profiter des meilleures occasions. Credit ou comptant.

—Un grand nombre d'enfants ont été bénis hier matin, par Mgr l'archevêque Duhamel, durant la messe des Saints Innocents.

Mgr Routhier de son côté, a accordé à cette belle jeunesse, le bonheur d'embrasser l'enfant Jésus, leur divin modèle à suivre: "Laissez venir à moi, les petits enfants."

Achetez vos présents du Jour de l'An chez Joseph Côté. Fourrures de toutes espèce et à grande réduction; aussi Raquettes, Traines Sauvages, Souliers Mous, Mitaines No 114 Rue Rideau.

Stock de Banqueroute de jouets d'enfants chez Fournier & Forest. Le magasin rouge, 112 rue Sparks.

—Le papier de nomination de l'échevin Wallace a été signé par ses anciens électeurs de l'an dernier.

THÉ de 35c. pour 25c. : THÉ de 25 cts. pour 20 cts. D. N. Charlebois.

Ne vous contentez pas de regarder dans la vitrine, entrez à l'intérieur et faites choix de beaux et bons cadeaux pour le temps des fêtes, chez A. L. Trudel, 540 rue Sussex.

—La nouvelle association des barbiers de la ville s'est réunie hier et a discuté la question de la fermeture de bonne heure avec leurs patrons.

Pour $. 0 chez J. L. Bélanger, 460 rue Sussex, vous aurez une Douzaine de photos Cabinet, première classe, et un grand portrait 18 x 22, au crayon, garanti première classe. Satisfaction à tous ceux qui viendront.

Jouets d'enfants à moitié prix, au magasin rouge, 112 rue Sparks, Fournier & Forest.

—Un comité général d'élection a été choisi hier soir par les sociétés ouvrières, afin d'étudier les différents programmes des candidats aux fonctions municipales.

D. N. Charlebois du coin des rues St. Patrice et Dalhousie, tout en remerciant ses nombreux pratiques de l'encouragement donné par le passé, invite le Public en général à venir visiter son établissement mis à neuf, et c'est là que vous pourrez vous convaincre par vous même de l'extrême bon marché de ses groceries, vins, bière et bonbons qu'ils détaillent aux prix suivant.

Vin Taragone	$1.00
Vin Canadien	1.00
Bière de Toronto	80
3 lbs de Bonbons gros mélange	20
Thé de 35c. pour	25
Thé de 25c. pour	20

—Le juge O'Gara a condamné hier Denis Corrigan à $20 et aux frais du procès, pour avoir frappé Charles Dolan, avec une bouteille, tout en étant en parfaite légitime défense. La victime, à son tour, a été condamnée à payer $10 et les frais pour avoir, étant ivre, troublé la paix publique, fait du scandale et brisé la devanture de la maison de l'hôtelier Perreault.

DECES

En cette ville le 27 courant, à l'âge de 72 ans, dame Veuve J. B. Martineau.

Les funérailles auront lieu mercredi matin à 8 heures.

Le convoi funèbre quittera la demeure de son gendre No 136 rue Le Breton, pour se rendre à l'Eglise St. Jean Baptiste et de là au cimetière Notre Dame.

Parents et amis sont priés d'y assister, sans autre invitation.

(Les journaux de Montréal sont priés de reproduire.)

Guide d'Annonces.

NOUVEAUTÉS ET MODES
Bryson, Graham & Cie. 146, 154 Sparks.
Pigeon, Pigeon & Cie. 44, 51 Rideau.
Woodcock, 316, 318 Wellington.
John Murphy & Co. 66, 68 Sparks
E. J. LeDain 332 rue Wellington.

LIBRAIRIE.
P. C. Guillaume, York et Sussex.

VINS ET LIQUEURS.
Neville & Co. 47 Rideau

ENCANTEUR.
C. Leveque, 71 George

HOTELS ET RESTAURANTS.
Hotel St. Louis, 43 et 45 York
Le Hub, 548 Sussex

BOIS ET CHARBON.
O. Reilly & Heney, Bloc Russell

TOITURES
Douglass et Haines, 234 Wellington

BUANDERIE
L. Bélanger, 100 Rideau.

THÉS
Stroud et Bros, 97 Rideau

EPICERIES.
J. Casey, 294 et 96 Dalhousie

CHAUSSURES.
R. Masson, 102 Sparks

MEUBLES.
Harris et Campbell, Connor et Queen

PEINTURES.
J. F. Belanger, 159 Bank
W. Howe, Rideau
Geo. Philbert, rue Dalhousie

HORLOGERS.
H. Norez, 30 Rideau
J. E. Tremblay, 112 Rideau

CHARROYAGE.
Landry Thompson, Rideau

HARMACIE.
Belanger & Cie. Rideau et Nicholas

ASSURANCE.
A. C. Laro e 121 Rideau

CHAPELLERIE.
R. J. Devlin, Sparks

PHOTOGRAPHIE.
Studio, 117 Sparks
S. Jarvis, 141 Sparks

QUINCAILLERIE.
E. G. Laverdure, 69 et 75 William

ISLAND HOME Stock Farm,
Grosse Ile, Wayne Co., Mich.
SAVAGE & FARNUM, Proprietors.

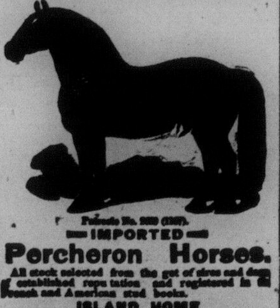

IMPORTED
Percheron Horses.
All stock selected from the get of sires and dams of established reputation and registered in the French and American stud books.
ISLAND HOME

PETITE GAZETTE.

ON DEMANDE quatre ou cinq garçons pour délivrer le journal. S'adresser à ce bureau.

ON DEMANDE—Un bon agent voyageur pour le commerce de ville. Emploie constant. Avantages particuliers à ceux qui commenceront maintenant. Articles spéciaux. Ne tardez pas. Le salaire compte du premier jour. BROWN BROS., Tree nurserymen, Toronto, Ont.

AVIS est par le présent donné qu'une demande sera faite par la compagnie des Chars Urbains de Passagers de la Ville d'Ottawa, à la prochaine session de la Législature d'Ontario, pour obtenir un Acte, amendant l'Acte d'incorporation de la dite compagnie, afin de permettre à cette dernière d'employer comme moteur de traction, l'électricité pouvoir pneumatique ou autre sur les lignes où circulent ses chars, d'augmenter son capital et d'étendre les pouvoirs d'emprunt de la Compagnie ; de se relier à d'autres lignes et de se joindre dans son commerce et dans le service des chars à d'autres compagnies.

Par ordre du bureau,

J. D. FRASER
Secrétaire de la compagnie O. C. P. R.
Christie, Christie et Greene,
Avocats des Demandeurs.
Daté du 26 Décembre 1891.

DR. WASHINGTON

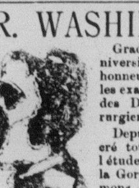

Gradué en 1872, à l'Université Victoria, avec honneurs, a subi aussi les examens du Collège des Docteurs et Chirurgiens, Ont.

Depuis 1880, a consacré tout son temps à l'étude des maladies de la Gorge et des Poumons. [La figure est jointe représente ces Respirateur Poreux et le malade en train de respirer.

Maladies Traitées—Catarrhes de la Tête et de la Gorge, Surdité provenant du Catarrhe, Bronchite Chronique, Asthme et Consomption, Perte de la Voix, Maux de Tête, Développement des Glandes du Cou Maladies Nasales, ou autre Obstruction de Nez enlevée. Bureau Principal 78 rue McCaul. Toronto.

OTTAWA :—Novembre 23, toute la journée, 28, 29 et 30.
MATTAWA :—Novembre le 24.
PEMBROKE :—Novembre le 25. Hôtel Behan.

Dans la Cour Supérieure

En Faillite.

Canada, Province de Québec, District d'Ottawa. } CHARLES DESMARTEAU, Curateur, dûment appointé par Son Honneur le Juge W. J. Malhiot, et dûment autorisé par ordre de la dite Cour ; contre les terres et ténements de ALPHONSE LACROIX, de Montebello, dans le district d'Ottawa, Failli, à savoir :

Ce lot de terre étant le (No. 152) lot numéro cent cinquante-deux des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, comté et district d'Ottawa—avec maison et autres dépendances dessus érigées.

Vente à la porte de l'église de Notre Dame de Bonsecours, le DOUZIEME jour de JANVIER prochain, à DIX heures de l'avant-midi.

LOUIS M. COUTLÉE,
Bureau du Shérif, Shérif.
Aylmer, 21 Décembre 1391.

FIERI FACIAS DE TERRIS
De la Cour de Circuit d'Ottawa—Hull.

Canada, Province de Québec, District d'Ottawa. No. 511. } WILLIAM KINLOCK, WILLIAM B. LINDSAY et WILLIAM GEORGE KINLOCK, tous de la cité et du district de Montréal, marchands, Demandeurs ; contre les terres et ténements de LAURENCE MURPHY, du canton de Templeton, dans les comtés et district d'Ottawa. Defendeur. à savoir :

Le lot No. 5b dans le premier rang du canton de Templeton, dans les comté et district d'Ottawa, étant un lopin de terre de figure irrégulière et formant partie du lot No. 5 dans le premier rang de la subdivision primitive de Templeton ; borné au nord par la ligne de division entre les rangs un et deux, à l'est par le lot No. 5a, au sud par la rivière Ottawa, et à l'ouest par le numéro 5c, contenant soixante et quatre acres—avec les bâtisses et les améliorations dessus faites et érigées.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de l'Ange-Gardien, le QUATORZIEME jour D'AVRIL prochain, à DIX heures de l'avant midi.

LOUIS M. COUTLEE,
Bureau du Shérif, Shérif.
Aylmer, 21 décembre 1891.

Restaurant du Lion d'Or.

M. J. A. FORTIER, bien connu dans cette ville, vient d'acheter le Restaurant du LION D'OR, situé au No. 517 Rue Sussex.

M. Fortier vient de recevoir un stock de Vins, Liqueurs et Cigares des mieux choisis. Le public est invité à aller le voir.

517—RUE SUSSEX—517

REVOLUTION DE PHOTOGRAPHIES
—AU—
Grand Marche !
JARVIS STUDIO
141 RUE SPARKS.
☞ Attention au bon Numéro.

La Brosse a soulier Envolee

Je ne la regretterai pas. Une bouteille de
Wolff's ACME Blacking
et une éponge pour tenir mes souliers propres épargnent beaucoup de travail et le cuir du soulier.
D'une table en sapin faites une table en noyer.
D'une armoire de cuisine en peuplier, une armoire de chêne.
D'une berçeuse en jone, une berçeuse en acajou.
Voyez ce que l'on peut faire avec une bouteille de
PIK-RON TRY IT.
Vendu partout.

PRENEZ GARDE
—A—
Ces Ventes
—A—
MOITIÉ PRIX
Ne vous laissez pas leurrer
AUJOURD'HUI
Je mets en vente 900 verres a vin valant 25 cts. pour
5 Cents.
1200 bons verres a table pour
4 Cents.
1500 verres a champagne et a limonade dont le prix est de $2.00 par douzaine pour
5c. Piece.
Ainsi qu'un assortiment complet et considerable de verreries, vaisselle etc., a des prix tres reduits. Venez voir pour vous convaincre.

P. S.---Surveillez mon Annonce d'ici au Jour de l'An.

C. S. SHAW & CIE.
100 RUE SPARKS.

Choix d'articles pour Presents

J'ai reçu un magnifique choix d'objet propres a être donnés pour présents, de Noël et du jour de l'An, que je vendrai à bon marché.

Une visite à mon magasin vous convaincra que je suis en position de vendre à bas prix autant que n'importe quelle maison d'Ottawa.

N. B.—J'ai aussi une grande variété de Cartes avec inscription en français et en anglais.

P. C. Guillaume, Libraire
Coin des Rues Sussex et York.

VENTE A BON MARCHE
de montres, de pendules, de bijouterie et d'argenterie chez
JOS. E. TREMBLAY & CIE.
113 RUE RIDEAU.
☞ Porte voisine de M. Th. Birkett, marchand de fer.

Pots à eau	depuis	$2.75	en montant	
Porte-cornichons	do	1.00	do	
Beurriers	do	2.00	do	
Couteaux de table	do	3.50	do	
Couteaux de dessert	do	3.00	do	
Cuillers de table	do	3.50	do	
Cuillers de dessert	do	3.00	do	
Cuillers à thé	do	1.50	do	

Aussi un assortiment complet de jumelles et de lorgnons en nickel, en or et en acier. Réveille-matin en nickel réduits à $1.35.

P. S.—Montres, pendules et bijouterie, réparées au plus bas prix.

CAPITAL STEAM LAUNDRY
100 Rue Rideau 100
Lavage et repassage faits sous le plus court délai et aux plus bas prix.
OUVRAGE GARANTI
Nous faisons une spécialité du lavage des rideaux et des chemises blanches.
L. BELANGER
Téléphone No 577. Gérant.
Paquets pris et retournés à domicile gratuitement.

:-Cartes Professionnelles-:

H. CHATELAIN.
Avocat, Notaire, Etc.
569 RUE SUSSEX - - - OTTAWA
☞ Argent à Prêter.

E. M. Lambert, M.D.C.M.
COIN DES RUES ST. PATRICE ET CUMBERLAND.
—HEURES DE CONSULTATIONS—
8 à 10 A. M. 1 à 3 P. M. 6 à 8 P. M.

M. McLEOD, C. R. Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 138 Rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, LLB
AVOCAT, Etc.
BUREAU : 19 RUE ELGIN, OTTAWA

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
(VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL)
☞ Argent à Prêter.

J. W. W. WARD
AVOCAT, ETC.
—BUREAU—
31 Scottish Ontario Chambers Ottawa.

O'GARA, MacTAVISH & WYLD
Avocats, Solliciteurs, Notaires.
Bloc Hay, Rue Sparks, Ottawa, Ont.
PRÈS DE L'HOTEL RUSSELL.
Martin O'Gara, Q.C., D.B. MacTavish, W. Wyld.

Belcourt, MacCraken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA.
A. Belcourt, John J. McCraken, Geo. F. Henderson.

A. E. LUSSIER
Avocat, Notaire, Etc.
BUREAU - - - 569 RUE SUSSEX,
Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.
☞ Argent à Prêter avec avantage spécial l'Emprunteur.
A. E. LUSSIER.

M. J. GORMAN, L L. B
(Successeur de L. A. Olivier.)
Avocat, Solliciteur, Notaire, Etc.
—BUREAU—
Carleton Chambers, 74 Rue Sparks
OTTAWA.
☞ Argent a Preter.

ECOLE DU SOIR

PRÉPARATIONS aux Examens du Service Civil et à ceux des différents Brevets.
Cours Classique et Scientifique, programme complet.
Leçons particulières ou en classe.
TERMES MODÉRÉS.

Prof. Chas. Prevot,
Au bureau du journal "Le Canada.

Ecole des Beaux Arts
44 Rue Bank, Coin de la Rue Wellington, Ottawa.
Au-dessus du College de Musique
Ouverte du 1er Novembre au 1er Ma

Dans le Département qui comprend le dessin d'après la bosse, d'après le modèle vivant, la peinture et l'aquarelle, les contributions sont de $5.00 par mois, pour le cours avancé, et de $2.50 pour le cours élémentaire.

Dans celui du dessin industriel, d'architecture, de machine, etc., surtout utile aux décorateurs et aux ouvriers en général, $1.00 par mois. Couture artistique, $1.50 par mois.

S'adresser à ACHILLE FRÉCHETTE, secrétaire, à la Chambre des Communes, ou sur les lieux, aux Professeurs.

CHARBON.

Les Meilleures Qualités de

Charbon Bitumineux et Anthracite.

Bien Criblé et Tamisé.

O'Reilly & Henry

Bloc Russell, Rue Sparks.

ST. LAWRENCE HOTEL.

BAS DU FLEUVE ST. LAURENT.

RIMOUSKI, P. Q.

Offrant aux touristes le confort de la vie en famille, belle place de bains, air pur, belles promenades en voiture, promenade en bateau et lieux de pêche.

Prix raisonnables pour les familles.

A. ST. LAURENT & CIE.
PROPRIÉTAIRES.

HOTEL SAINT LOUIS

43-45 Rue YORK, OTTAWA.

Cet Hôtel situé au centre de la cité, a été repeint et aménagé tout en neuf.

ISRAEL MOREAU,
(Du Montreal House, rue Queen Ouest.)
PROPRIETAIRE.

GRANDE

REDUCTION

Sur toutes les

TAPISSERIES DOREES

PENDANT UN MOIS.

J. F BELANGER

159 Rue Bank

Téléphone No. 92.

Aux Constructeurs et Entrepreneurs

Nous manufacturons les toitures suivantes :

Toitures "Canada Plate" Toitures Métalliques, Toitures en Fer Galvanisé, Toitures en Cuivre.

Douglass & Haines
234 rue Wellington.

Agents des célèbres fournaises "Superior Jewel"

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE CHLOROSE
LE FER
BRAVAIS

Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe inaperçu dans l'Economie sans occasionner de trouble. Il recolore et reconstitue le sang et donne la vigueur nécessaire.

Se défier des Imitations et Contrefaçons.

Exiger la signature R. BRAVAIS inscrite en rouge sur chaque cachet.

Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

ENTREPOT DE MEUBLES

MEUBLES ! MEUBLES !

Nouveaux et a Grand Marche

AMEUBLEMENTS DE SALON, DE SALLE A MANGER, DE CHAMBRE A COUCHER DANS TOUS LES GENRES ET TOUS LES PRIX, CHEZ

Harris & Campbell

CETTE ANCIENNE ET HONORABLE MAISON DE MEUBLES D'OTTAWA EST CONNUE PAR LE BON MARCHÉ DE SES PRIX ET PAR LA BONNE QUALITE DES ARTICLES QU'ELLE VEND.

Dix pour Cent de Reduction sur tout Achat Argent Comptant.

HARRIS AND CAMPBELL,

Coin des Rues O'Connor et Queen, pres de la Rue Sparks

A. C. LAROSE

Comptable. Auditeur, Syndic

AGENT D'ASSURANCE
(FEU, VIE ET ACCIDENT,

121 Rue Rideau

TELEPHONE 189.

Collections faites promptement

—LE—

"Tabac Raby"

TABAC CANADIEN

—CHEZ—

EDOUARD CARRIERE

145—Rue Rideau—145

OTTAWA.

Montres et Bijouteries en tout genres et de toutes qualités. Seront vendues à 25 pour cent au dessous des prix ordinaires. Chaque Article est garantie telle que représentée, sinon l'argent vous sera remis Chez H. NOREZ, No. 30 rue Rideau, (près du Pont des Sapeurs.) Réparations de Montres et Horloges garanties et à des prix modérés.

Souvent il est utile d'associer la *Créosote* de *Goudron de Hêtre* à *l'Huile de Foie de Morue* dans le traitement des affections des Larynx, des Bronches, des poumons, principalement dans les Bronchites chimiques et les Catarrhes. Cette association présente de grands avantages, même en l'absence de maladie véritable, quand on l'emploie seulement dans le but de fortifier une poitrine faible ou un tempérament délicat. —Ces deux médicaments, se trouvent réunis dans les CAPSULES DE BERTHÉ CRÉOSOTÉES, dans lesquelles la Créosote de goudron de hêtre se présente dissoute dans une huile de foie de morue particulièrement recommandable puisqu'elle est préparée par des procédés qui, seuls ont mérité *l'approbation de l'Académie de Médecine de Paris*

VENTE EN GROS : MAISON FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris, et principaux droguistes. — EN DÉTAIL, dans les Pharmacies.

AVIS AUX MERES—Le "Sirop Calmant de Mme Winslow" devrait toujours être employé quand les enfants font leurs dents. Il soulage immédiatement les souffrances de ces pauvres petits, produisant un sommeil naturel, paisible, en faisant disparaître la douleur, et les jeunes chérubins s'éveillent aussi "brillants et frais qu'un bouton de rose." Ce sirop est très agréable au gout. Il apaise l'enfant, amollit ses gencives, enlève toute douleur, fait disparaître les souffrances intestinales en règlant la digestion, et est le meilleur remède connu contre la diarrhée, soit qu'elle provienne de la dentition ou d'autres causes. Vingt-cinq cents la bouteille. Ayez confiance et demandez le "Sirop calmant de Mme Winslow" et ne prenez aucune autre préparation.

LE SEDLITZ CH. CHANTEAUD, est le Purgatif *le plus efficace* contre la Constipation, Migraine, Maux d'estomac, Goutte, Rhumatisme, etc. Sa réputation auprès des médecins est universelle. Pour éviter les contrefaçons, exiger une enveloppe jaune et la marque CH. CHANTEAUD seul préparateur des médicaments dosimétriques du Dr BURGGRAEVE.

Grand Centre de Marchandises

Le Pouvoir du Capital et la Maniere Intelligente de faire les affaires repondent aux vœux de Milliers d'Acheteurs !

Reflet de la Grande Lumiere de l'Ambition, de l'Energie et de la Progression.

Bryson, Graham & Cie.

Nous désirons remercier le public en général, pour le grand patronage qu'il nous a accordé durant la Semaine Noel.

Jamais dans notre histoire de Marchandises Sèches et de vente de Vêtements, nous n'avons fait un tel commerce, des affaires si brillantes, surpassant celles des années précédentes.

Plus de 20,000 personnes se pressaient pour acheter des Marchandises utiles à bas prix.

Plusieurs assortiments ont été vendus entièrement, mais, les réserves étaient en quantité des demandes. Les Marchandises parties seront remplacées avec la plus grande célérité.

Durant cette semaine de bonnes occasions seront données dans chaque département de cette maison, la plus populaire de la Ville.

Bryson, Graham & Cie.

146, 148, 150, 152 et 154 Rue Sparks.

GRANDE

Mise en Vente

—POUR—

NOEL

MERCREDI et JEUDI Seulement

150-Robes de Toilettes-150

Belles et nouvelles non pas a $3.50 ou $4.50 mais bien à $2.00 pièce.

Le public y est pris par surprise

Notre celebre comptoir d'etallage

JOHN MURPHY & Cie.

Venez au premier magasin pour nouveautés de Noel.

John Murphy & Cie.

66 et 68 Rue Sparks.

P. S. Rendez vous à bonne heure afin d'éviter la foule.

—VOYEZ NOS—

MORCEAUX A SOUPE !

—A—

7 CENTS PAR LIVRE.

ROTIS DE PORC

—A—

9 CENTS LA LIVRE.

Geo. Matthews

ETAUX 18 & 20.

Marché du Quartier By.

GEO. PHILBERT,

IMPORTATEUR.

Tapisseries & Peintures.

—COIN DES RUES—

Dalhousie et Saint-Patrice,

Ottawa.

FEULLETON du CANADA

LE Devouement d'un Pretre

Par PIERRE SALES

(Suite)

—Il ne cèdera jamais, mère ; et j'aime Gilbert, et rien en ce monde ne saurait briser mon amour.

—Patience ! patience ! répondit Mme de Montmoran, sachons attendre l'avenir.

Et elle procédait très lentement aux préparatifs de départ, redoutant le moment où ils arriveraient à Paris.

Au bout des deux jours, l'amiral déclara que Viviane ne lui semblait nullement malade et exigea, d'un ton autoritaire, que la date du voyage fut fixée. Il commençait à donner des signes d'impatience, parlait durement aux repas, les seuls moments où il vit sa fille. Mme de Montmoran ne pouvait retarder plus longtemps ; elle annonça que tout était prêt. L'amiral, enchanté, se rendit aussitôt à la gare Saint-Mâlo, pour retenir un compartiment. Il s'était à peine éloigné que Viviane et sa mère quittaient aussi le château. Jusqu'alors, la jeune fille n'avait même pas essayé de sortir. Elles se rendirent d'abord au village, visitèrent quelques pauvres gens qu'elles avaient l'habitude de secourir ; puis, passant par des sentiers, par des chemins détournés, elles gagnèrent le bois de pin qui tapisse le fond du cirque de Rothéneuf.

Et bientôt, elles arrivaient devant le petit promontoire de M. Delalande. Viviane n'avait pas voulu quitter le pays sans venir remercier l'ami désintéressé, qui s'était consacré à elle avec un si inaltérable dévouement.

Il y avait à peine quelques minutes l'ancien juge était rentré chez lui ; et, de ses fenêtres donnant sur la mer, il regardait l'embarcation du curé de Trévenec qui louvoyait pour se rapprocher de terre. Quand il entendit frapper deux petits coups à la porte de sa maison, il ne se donna pas la peine d'aller ouvrir, pensant que c'était sa vieille servante qui venait apporter des provisions ou bavarder.

—Entrez donc ! dit-il à demi-bourru.

Et il se retournait lentement. A la vue de Viviane et de sa mère, il demeura quelques secondes stupéfait.

—Vous, mademoiselle ! Ici ! bégayait-il. Madame !

Mme de Montmoran lui tendait la main très aimablement ; et, d'un ton mélancolique, elle disait :

—Je sais, monsieur, quelles preuves de dévouement vous avez données à ma chère fille. Je n'ai pas voulu partir sans vous remercier . . .

M Delalande était horriblement troublé, il s'embarrassait dans les chaises à offrir, balbutiait quelques paroles sur l'honneur que lui faisait Mme de Montmoran, sur la surprise qu'il éprouvait. Cet homme, qui avait fait trembler tant de gens, était naïvement timide devant ces deux femmes. Et tout d'un coup, prenant les mains de Viviane:

—Ah! je serai malheureux toute ma vie de n'avoir pas réussi. Et je vais rester bien seul: Gilbert est parti, vous partez . . .

Puis se tournant vers Mme de Montmoran :

—Dites-moi bien, madame, que vous ne m'en voulez pas d'avoir favorisé les rendez-vous de ces deux jeunes gens. Ils s'aimaient avec une telle fidélité et une telle pureté.

—Ma présence chez vous, monsieur, n'est-elle pas la meilleure réponse.

Puis ils demeurèrent silencieux, n'osant plus parler de Gilbert et ne sachant rien dire s'ils ne parlaient pas de lui. Mme de Montmoran se leva bientôt:

—Nous nous reverrons, dit-elle d'une voix affectueuse; M. de Montmoran consentira sans doute à nous ramener ici pour l'été . . . . Vous vous écarterez en notre faveur, de vos habitude de sauvagerie. Je veux que notre demeure devienne pour vous une maison amie.

Il lui prit la main et la baisa. Puis, Viviane, respectueusement, lui tendit son front.

—Courage, prononça-t-il à mi-voix.

—Ah! Je vous jure que je n'en manquerai pas.

—Allons, adieu, fit-il tristement; je vais bien songer à vous.

Et, en les reconduisant, il sentait ses jambes se dérober sous lui. Comme ils arrivaient à la grille, il dit:

—J'irai souvent à notre petite grotte en souvenir de vous.

—Chère grotte ? murmura Viviane.

Et d'un joli geste, elle en montrait à sa mère l'emplacement au milieu du chaos de rochers, par delà le sémaphore de Rothéneuf.

En ce moment une silhouette noire surgit au bas du sentier qui montait de la grève. Et Viviane et sa mère n'avaient pas eu le temps de s'éloigner que Roger Gardain gravissait le sentier et se dressait en face d'elles. Elles eurent un mouvement d'effroi ; elles étaient forcées de redouter toute indiscrétion. Il les rassura bien vite :

—Est-ce moi qui vous effarouche, mesdames ? Moi qui suis si heureux de vous rencontrer.

Viviane alla à lui.

Vous êtes le curé de Trévenec ?

—Oui, mademoiselle, un fidèle ami de Gilbert, ce qui est, je pense, la meilleure recommandation auprès de Mlle de Montmoran.

Il les avait aisément devinées. Viviane lui donnait déjà la main, bien affectueusement ; Mme de Montmoran lui tendit les deux siennes.

—Priez pour nous, monsieur le curé. Nous avons grand besoin que le ciel nous soutienne.

—J'aime à croire, madame, que vous avez pleine confiance en lui ?

—C'est que Dieu met notre confiance et notre foi à une bien rude épreuve !

—Pour que le triomphe soit plus grand, madame !

Viviane, qui s'attendait à des paroles de consolation, de résignation, jeta un regard éperdu sur le prêtre. Elle n'osait poser aucune question ; mais ses yeux brûlants demandaient ardemment l'explication de ces paroles d'assurance. Ne pouvant répondre que des choses vagues, le prêtre coupa court à l'entretien. Il étendit ses mains sur Viviane, comme pour la bénir, et comme elle se baissait humblement, il dit d'une voix inspirée :

—Allez, chère enfant ! Et croyez en Dieu qui n'oublie jamais ceux qui le servent fidèlement !

Puis, saluant la comtesse de Montmoran avec une grâce de gentilhomme:

—Vous, madame, vous êtes Parisienne, c'est-à-dire un peu sceptique, comme je l'étais jadis. Un peu Saint Thomas. Eh bien ! je vous donne rendez-vous pour le jour où Dieu vous montrera, non ses blessures, mais les preuves de sa sollicitude infinie pour ses enfants. Adieu, mesdames ; je ne voudrais pas vous retenir plus longtemps, Adieu !

Tandis qu'elles s'éloignaient, tout impressionnées par cette rencontre, le prêtre et l'ancien magistrat demeuraient immobiles, les yeux mouillés de grosses larmes. Et quand elles eurent disparu au tournant de la route, ils se tendirent spontanément la main et se donnèrent une longue étreinte.

—Je pense, dit M. Delalande, que c'est moi que vous veniez voir ? Il y a d'ailleurs longtemps que nous devrions nous connaître.

—N'y a-t-il pas longtemps que nous nous connaissons et nous aimons pour l'amour de ces enfants ? Aussi je viens à vous comme à un vieil ami.

—Vous me mettez à mon aise pour vous parler en toute franchise.

—C'est ainsi qu'on doit toujours se parler. Et cela signifie, sans doute, fit Roger Gardain un peu ironiquement, que vous n'êtes pas d'accord avec moi.

—Oh ! pas du tout. J'aurais voulu tout à l'heure arrêter les paroles sur vos lèvres. Mais veuillez donc entrer chez moi.

Mr Delalande fit passer le prêtre dans son cabinet ; et, après avoir donné un siège bien en face de lui, il l'examina longuement, comme il examinait jadis, dans son cabinet de juge, les hommes qu'il voulait fouiller jusqu'au fond de l'âme.

—Je vous écoute dit Roger Gardain toujours un peu ironique.

—Eh bien ! monsieur le curé, sans vouloir blâmer en rien votre croyance, votre confiance en Dieu, je me permettrai de vous faire remarquer que vous avez peut-être tort de les proclamer si hautement, non que je mette en doute la puissance de Dieu, mais parce qu'il est cruel d'entretenir dans un jeune cœur, des espérances qui ne se réaliseront sans doute jamais. Je me serais plutôt attendu à entendre tomber de votre bouche, des paroles de résignation.

—Mais mon cher monsieur, on ne doit se résigner que devant un malheur bien accompli.

—Que vous faut-il de plus ? s'écria M. Delalande, qui ne put reprimer un léger haussement d'épaules.

—Mais il me faut une défaite absolue, définitive, répliqua le prêtre avec enjouement. Nous sommes au milieu d'une lutte qui est loin d'être terminée et je viens, monsieur, vous redonner courage, à vous qui vous croyez vaincu ! Debout, monsieur le juge ! Et, au nom de Gilbert, rejetez-vous dans le combat ! Vous avez jadis fait condamner un innocent ; vous seul pouvez réparer votre erreur.

—Pardon, pardon, fit tristement M. Delalande ; mais ignoriez-vous tout ce que nous avons déjà tenté ? et Gilbert ne vous a donc pas raconté ?

—Tout ! Et, comme lui, comme vous, j'aurais désespéré si je n'avais écouté que les raisons humaines. J'ai déjà expliqué cela, il y a deux jours, à cet enfant de Gilbert que ne m'a pas compris ; mais vous allez me comprendre, vous ! Quand j'ai vu que toutes vos recherches n'aboutissaient à rien, j'ai fait ce que j'aurais dû faire immédiatement ; je me suis tout naïvement adressé à Dieu et lui ai demandé : « Seigneur, éclairez-moi : le marquis de Trévenec était-il coupable ? »

—Et Dieu vous a répondu ? fit M. Delalande un peu narquois.

—Parfaitement ! Et il m'a dit : « Le père de Gilbert fut une innocente victime ! »

M. Delalande aurait peut-être cédé à l'envie de se moquer s'il avait eu affaire à un bon vieux prêtre superstitieux ; mais il connaissait la remarquable intelligence du curé de Trévenec ; et, devant cette insistance, il pressentit qu'il y avait un point mystérieux, que son interlocuteur ne pouvait lui dévoiler. Après l'avoir encore examiné, il demanda:

—Et cette simple réponse de Dieu vous suffit, monsieur le curé ?

—Mon Dieu, oui ! Et, si vous m'en croyez, vous allez immédiatement rejoindre Gilbert à Paris, où je me rendrai moi-même, dès que j'aurai un remplaçant pour ma cure. Vous exigerez hautement, aux yeux de tous, la revision de ce maudit procès.

—Vous avez sans doute raison, monsieur le curé ; mais vous admettrez, n'est-ce pas, que, moi qui ne suis pas un homme de Dieu, j'éprouve encore quelques doutes sur la réalité d'une semblable révélation; je suis même étonné qu'un homme tel que vous, qui n'avez pas toujours vécu dans le giron de l'Eglise, obéisse à des ordres si surnaturels.

Roger Gardain accepta la raillerie en souriant.

—Vous n'êtes pas convaincu? fit-il.

—Pas absolument, répondit M. Delalande, fixant sur le prêtre un regard étrangement aigu.

L'ancien juge se leva, et d'une voix profonde:

—Je vous ai compris! Vous être un bon prêtre . . . . Je ne vous demande plus rien, parce que vous ne pourriez plus rien me dire.

—Devant l'intensité du regard de M. Delalande, le curé baissa un instant les yeux puis; les relevant, il dit, en une sorte d'extase:

—Mon Dieu, protégez-nous, nous nous remettons en vous.

Et, redescendant aussitôt sur la terre, et tendant la main à M. Delalande.

—Quand partez-vous pour Paris.

—Dès demain.

—Avez-vous enfin confiance en Dieu?

—J'ai confiance en vous qui le représentez si bien.

IV.—UN JOLI CARACTÈRE

La baronne de Kernizan venait d'éprouver, à son retour à Paris, la joie la plus exquise qui puisse chatouiller l'amour propre d'une mondaine. Elle avait pu croire un moment qu'elle était à la mode, comme dans la plus bel éclat de sa jeunesse. Les fenêtres de son appartement de la rue Las-Cases étaient à peine ouvertes que toutes les élégantes, ses amies, se précipitaient chez elle.

—Tant pis, ma chère, nous ne vous laissons pas le temps de vous reposer ! Mais quelle idée, aussi, au beau milieu de l'hiver, d'aller vous enfouir dans ce manoir de Trévenec ! Ma chère, nous ne savions plus nous passer de vous.

Et on lui énumérait les fêtes qu'elle avait manquées, les raoûts qui avaient été mortels sans elle et deux bals qu'on retardait pour qu'elle pût y assister. Mme de Kernizan, qui appréciait avec une parfaite justesse la valeur de ces délicieuses chatteries, n'eut pas de peine à démêler le motif de tant d'amabilités. Depuis longtemps déjà, son opinion faisait loi pour les choses de l'élégance, mais elle ne s'était jamais vue si adulée ; et elle connaissait trop exactement la situation qu'elle occupait dans le monde pour attribuer tant d'empressement à sa seule puissance.

Le soir même de son arrivée, on la forçait à dîner dans une maison amie ; et le secret fut promptement percé. Ce n'était pas elle qui était à la mode, mais son jeune cousin, le marquis de Trévenec.

(A Continuer)

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE